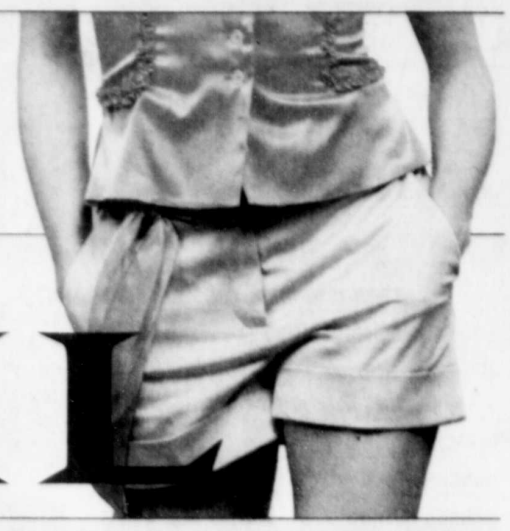


CIRQUE DU SOLEIL
UNE TOUCHE DE PÉRUSSE
DANS L'HOMMAGE AUX BEATLES B 5

MODE
CET ÉTÉ, SHORT ET BERMUDA
SUPPLANTENT LA JUPE B 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE MARDI 4 AVRIL 2006

RENTRÉE PARLEMENTAIRE

Harper se pose en champion de la loi et l'ordre

Son gouvernement entend faire la vie dure aux criminels

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

■ OTTAWA — Stephen Harper a donné le ton de son discours du Trône de cet après-midi en lançant hier un véritable réquisitoire en faveur du *law and order* tiré directement de son programme électoral.

Aux oubliettes le projet de loi sur la marijuana

Le premier ministre conservateur a en effet choisi de terminer ses interventions préparlementaires en reprenant la ligne dure contre tout ce qui met en danger, à son avis, « nos collectivités paisibles et respectueuses des lois ».

M. Harper, qui s'adressait aux membres de l'Association canadienne de la police, a repris très clairement la volonté du PCC de corriger le fait que, selon lui, « les rues et les quartiers sécuritaires (...) sont menacés par le taux de criminalité croissant ».

Voir **CHAMPION** en A 2 ➤

Plus d'information Page A 10

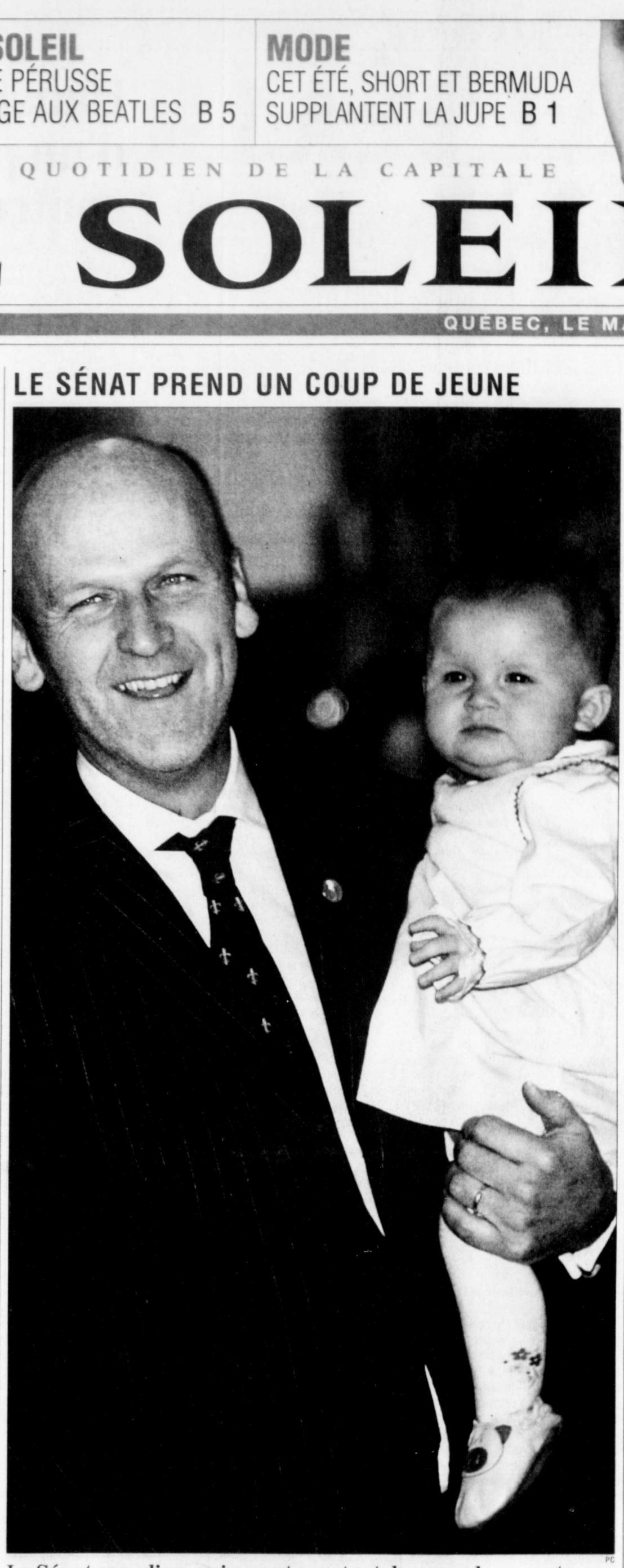
LA QUESTION DU JOUR

@ QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Que pensez-vous de l'approche « loi et ordre » préconisée par Stephen Harper ?

ÉCRIVEZ-NOUS À **opinion@lesoleil.com** Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

LE SÉNAT PREND UN COUP DE JEUNE



PC

Le Sénat canadien, qui compte surtout des grands-parents, a rajeuni un peu hier avec l'assermentation du ministre non élu des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Michael Fortier, 45 ans, surtout que ce proche de Stephen Harper avait convié à l'événement sa fillette de 11 mois, Anne.

Marc Bellemare se range derrière Mulcair

Le programme du PLQ a été « mis de côté », dit-il

ALAIN BOUCHARD
ABouchard@lesoleil.com

« J'aurais l'air de quoi aujourd'hui, si j'étais resté député d'un parti qui fait tout sauf remplir ses promesses électorales ? » s'est demandé hier l'ancien ministre de la Justice, Marc Bellemare, au cours d'un entretien avec LE SOLEIL.



Marc Bellemare

« J'ai pensé demeurer député, bien sûr, ajoute-t-il. Mais je suis plus sûr que jamais d'avoir pris la bonne décision en me retirant complètement. Ce gouvernement-là avait un plan de match, quand il a été élu en 2003. C'était son programme électoral... qu'il a entièrement mis de côté. »

Ce programme promettait des réductions d'impôt, de nouvelles mesures contre l'alcool au volant, etc., poursuit Me Bellemare. Au lieu de ça, il ferme le zoo de Québec, il veut défigurer le mont Orford, et il va causer la semaine prochaine de photo-radar et de pneus, à propos de vitesse au volant.

L'ancien ministre devenu chef du parti municipal Vision Québec se dit entièrement du bord de Thomas Mulcair dans son bras de fer avec le gouvernement libéral. « On est rendu qu'on lui fait même dire des choses qu'il n'a pas dites pour en venir à bout », proteste-t-il.

« On ne peut pas encore parler d'une crise de leadership majeure à propos de Jean Charest, poursuit Me Bellemare. Mais la population se rend bien compte qu'elle a voté pour des engagements sur lesquels le parti recule sans cesse. »

Il y avait deux piliers à Montréal, et deux piliers à Québec, pour aider à gagner l'élection, estime Marc Bellemare. « Sam Hamad et moi, dit-il, étions ceux de Québec sauf erreur. Yves Seguin et Philippe Couillard étaient ceux de Montréal. Des quatre, un seul est encore ministre. Et ce n'est pas étonnant, il gère 43 % du budget total de la province. »

L'avocat de Québec soutient que Sam

Voir **BELLEMARE** en A 2

SOMMAIRE

Agenda	B 6	Décès	C 7
Bandes dessinées	B 7	Horoscope	B 7
Bourses	C 5	Loteries	A 5
Bridge	S 13	Météo	S 16
Chroniqueurs		Mot mystère	B 7
Julie Lemieux	B 5	Mots croisés	B 7
Normand Provencher	A 5	Petites annonces	S 12
		Télévision	B 4

MÉTÉO

Max. 3, min. 0
Pluie en matinée ; faible neige en après-midi.
Détails **page S 16.**

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci : 0 cm — L'an dernier : 0,4 cm
Cet hiver : 350,5 cm — L'hiver dernier : 256 cm

QUÉBEC, 110e ANNÉE, N° XX
FLORIDE, 2,10 $ US
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES
MARDI
65¢ PLUS TAXES

ATTENTATS DU 11 SEPTEMBRE 2001

Moussaoui passible de la peine de mort

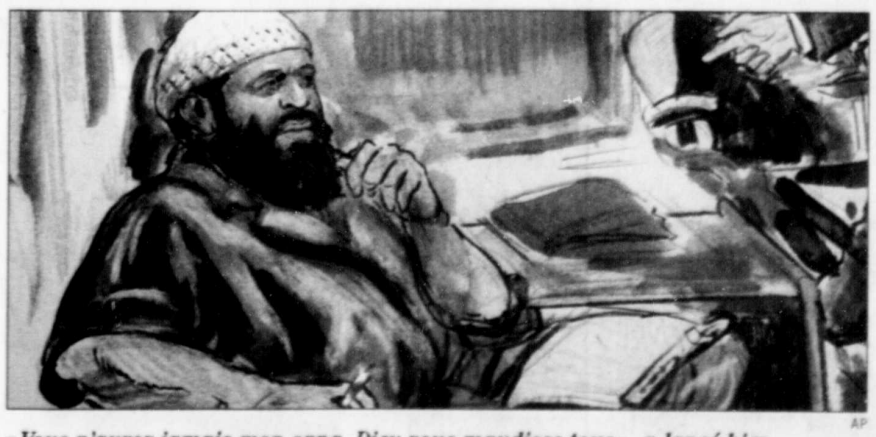
ALEXANDRE SIROIS
La Presse

WASHINGTON — Zacarias Moussaoui pourra être exécuté pour son rôle dans les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis.

Un jury de 12 personnes a mis fin hier en Virginie à la première partie du procès du terroriste de 37 ans en le déclarant passible de la peine de mort.

Cette étape, nécessaire en vertu de la loi fédérale sur la peine capitale, mènera à la deuxième partie du procès : à partir de jeudi, le jury devra déterminer la sentence appropriée. Soit que Moussaoui sera exécuté, soit qu'il passera sa vie derrière les barreaux.

Pour être déclaré passible de la peine de mort, Moussaoui devait être tenu directement responsable de la mort d'au moins une des quelque 3000 victimes des attaques terroristes de septembre 2001.



AP

« Vous n'aurez jamais mon sang. Dieu vous maudisse tous », a lancé hier Zacarias Moussaoui (croquis) après avoir entendu le verdict du jury.

Ce citoyen français était en prison lorsque le World Trade Center et le Pentagone ont été attaqués. En revanche, selon le jury, les autorités fédérales auraient pu prévenir les attentats si Moussaoui leur avait dit la vérité lorsqu'il a été interpellé.

C'est que Moussaoui a menti, à la suite de son arrestation, quant à son appartenance au réseau Al-Qaida et à ce qu'il savait au sujet des attaques à venir.

Les autorités ont toujours allégué que ses mensonges ont permis au complot meurtrier d'être mis à exécution.

L'accusé, qui a régulièrement effectué des sorties intempestives depuis qu'il fait face à la justice, n'a pas été

Voir **MOUSSAOUI** en A 2 ➤

Restez connecté.

Internet sans fil, facturé à l'utilisation, en classe *VIA 1*.
viarail.ca/internetsansfil

VIA Rail Canada

MC Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada Inc.

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344 1-866-686-3344 abonnements@lesoleil.com
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444 petitesannonces@lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394 redaction@lesoleil.com
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

DEMAIN

DANS LE SOLEIL

DOUBLE VIE



Un chanteur qui s'aventure dans le champ des arts visuels ? Nous sommes arrivés à la Maison Louise-Carrier de Lévis avec des préjugés. Bonne nouvelle : les gravures de Richard Séguin obligent à revoir certaines idées préconçues tant elles valent le détour.

Dans le cahier Arts et vie

LES REMPARTS SUR UN PIED DE GUERRE



Les Remparts reprennent l'entraînement, aujourd'hui, au Colisée, en prévision de leur série quatre de sept contre les Cataractes de Shawinigan. La série se mettra en branle vendredi, au Colisée.

Dans le cahier Sports

Hausser la TVQ : clef d'un plan Legault contre la dette

(PC) — Le député péquiste François Legault a rallié nombre de personnalités en faveur d'une hausse de la TVQ équivalente à la baisse de la TPS promise par les conservateurs fédéraux, en vue de payer la dette du Québec et d'investir dans l'éducation.

Selon la télévision de Radio-Canada, le chef du Parti québécois, André Boisclair, serait toutefois réticent. Son cabinet étudie la question, mais attendrait le geste du fédéral.

Stephen Harper, a promis en campagne de réduire de 1 % la TPS, ce qui représente selon le PQ 1,3 milliard $ par année pour le Québec seul.

François Legault suggère de récupérer cette baisse de taxe en haussant la TVQ d'autant, soit de 1 %. Du 1,3 milliard $, 650 millions $ seraient consacrés à l'éducation et 650 millions $ au remboursement de la dette.

Les anciens premiers ministres péquistes Lucien Bouchard et Bernard Landry sont d'accord, de même que les recteurs de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Montréal, Luc Vinet et Roch Denis, l'éditorialiste de *La Presse*, André Pratte, l'ancien ministre de Robert Bourassa Claude Castonguay, et Diane Bellemare, du Conseil du patronat. Le président de la FTQ, Henri Massé, hésiterait à appuyer cette mesure, dit-on.

Mais André Boisclair n'ose pas encore aller dans cette direction. Il y a un risque que les contribuables n'y voient qu'une nouvelle façon de les taxer, craindrait-il, selon la télévision publique. Par ailleurs, des députés tels que Louise Harel et Jean-Pierre Charbonneau s'opposent à la mesure.

François Legault aurait voulu mettre de l'avant une telle mesure au moment du dépôt du budget du ministre des Finances, Michel Audet, en mars, mais le chef du PQ n'avait pas donné son accord.

Le cabinet d'André Boisclair a confirmé étudier la question. Mais le dirigeant péquiste préfère toutefois attendre que la TPS soit réduite, tel que promis par les conservateurs, avant de proposer quoi que ce soit.

CHAMPION

Suite de la Une

Ainsi, le gouvernement confirme son intention d'imposer « des peines minimales obligatoires pour les crimes sérieux, violents et répétitifs », et garder ces criminels en prison.

« Les libérations conditionnelles ne seront plus accordées automatiquement comme c'est souvent le cas à l'heure actuelle », a dit le premier ministre.

Les conservateurs mettront également sur pied un programme à frais partagés pour permettre l'embauche de policiers supplémentaires et lancera une stratégie antidrogue. Oublié, donc, le projet de loi sur la décriminalisation de la marijuana.

LE BLOC DIT NON

Non au « modèle américain » de justice criminelle, a répliqué Gilles Duceppe. Un tel type de justice, a dit le chef du Bloc québécois en point de presse, « donne une société où il y a encore plus de crimes, plus de monde en prison et surtout, plus de pauvres en prison ».

« Cela fait drôle que le gouvernement dise qu'on veut moins de crimes, mettre plus de monde en prison, mais qu'on va laisser circuler les armes », a ajouté M. Duceppe en faisant allusion à la volonté conservatrice d'abolir le registre des armes à feu.

« Il faut regarder tout cela très attentivement, a dit M. Duceppe, éviter la démagogie, éviter le populisme. Mettez cela ensemble et cela fait une bouillie dangereuse, indigeste », pour la société.

M. Duceppe a précisé que son parti n'est pas systématiquement opposé à des contraintes supplémentaires dans le domaine de la justice. « Dans certains cas, a-t-il dit, on a appuyé des idées que les libéraux avaient mises de l'avant, comme sur la pornographie infantile et les crimes contre les mineurs », des thèmes retenus également par M. Harper.

Le critique du Bloc en matière de justice, Réal Ménard, remet de son côté en question les affirmations du premier ministre sur la hausse de la criminalité.

« Selon nos chiffres, ce n'est pas vrai que les taux d'homicides augmentent au pays », dit-il au SOLEIL. Le député a l'intention de revoir les statistiques au cours des prochains jours pour s'assurer que tous parlent des mêmes réalités.

Le Bloc a « une attitude plus prudente sur la question des peines minimales, ajoute-t-il, parce qu'on croit que c'est vraiment au juge d'évaluer au cas par cas ».

« Mais si on nous fait la démonstration que cela pourrait dissuader des gens pour certains crimes spécifiques, nous sommes prêts à regarder cela, ajoute le critique. Nous n'avons pas une approche dogmatique. « Si on parle des jeunes, par contre, nous n'allons pas suivre les conservateurs, insiste M. Ménard. La philosophie du Québec sur les jeunes, c'est la bonne mesure au bon moment. »

Le Bloc demeure cependant un ferme défenseur du registre des armes à feu, en principe, a dit M. Duceppe. Le parti attend impatiemment de voir le prochain rapport de la vérificatrice générale, Sheila Fraser, sur son administration avant de formuler une conclusion définitive.

La centaine de représentants de l'Association canadienne de police professionnelle a pour sa part applaudi chaudement Stephen Harper en l'entendant répéter l'une de ses phrases clés de la campagne électorale : « Si vous commettez un crime grave, vous serez sévèrement punis ». Les policiers sont toutefois moins chauds à la promesse des conservateurs d'abolir le registre des armes à feu.

« Nous allons tenter de convaincre le gouvernement de reconsidérer sa décision », a souligné le président de l'ACPP, Tony Cannavino. C'est un outil très important, il y a au-delà de 5000 requêtes quotidiennes faites par les policiers. »

Avec la Presse canadienne



PC

Le député libéral Peter Milliken (« encadré » par Bill Graham et Stephen Harper sur la photo) a été réélu hier à la présidence de la Chambre des communes, de sorte que le premier ministre n'aura désormais besoin que de l'appui d'un seul parti d'opposition pour faire adopter ses mesures.

Charest nuance Bachand : le projet Grande-Baleine est bel et bien mort

Il en aurait donné l'assurance aux Cris

CHARLES CÔTÉ
La Presse

À peine revenu dans l'actualité par la bouche du ministre Raymond Bachand, le mégaprojet hydroélectrique de Grande-Baleine est de nouveau enterré.

C'est l'assurance qu'a reçue le grand chef des Cris, Matthew Mukash, de la part du premier ministre, Jean Charest, lors d'une récente rencontre.

« M. Charest m'a dit que Grande-Baleine ne serait pas un facteur dans la politique énergétique qui doit être dévoilée bientôt, a affirmé hier M. Mukash en entrevue à *La Presse*. Il m'a dit que le projet ne referait pas surface tant qu'il serait au pouvoir. Il a pris la peine de me le dire trois fois. »

M. Mukash dit avoir reçu ces assurances lors de sa première rencontre avec M. Charest, le 24 mars dernier. Douze jours plus tôt, le 12 mars, le nouveau ministre du Développement économique, Raymond Bachand, avait affirmé que l'abandon en 1994 du projet à Grande-Baleine avait été une « erreur ». Dans une entrevue à la Presse canadienne, M. Bachand ajoutait que le gouvernement était prêt à « réaccélérer » le développement hydroélectrique de la baie James.

Selon M. Mukash, M. Charest a indiqué que c'étaient les déclarations d'un « nouveau ministre » qui avait « un peu dépassé les bornes ». « M. Charest m'a dit que les autres projets hydroélectriques seraient concentrés surtout sur la Côte-Nord », a dit M. Mukash.

À l'époque, le nouveau grand chef des Cris avait été l'un des principaux opposants au projet de complexe hydroélectrique à la rivière Grande-Baleine. C'est lui qui avait pagayé sur la rivière Hudson à New York afin de rallier les écologistes américains contre le mégaprojet de 15 milliards $.

M. Mukash a par ailleurs confirmé qu'il respecterait les termes de la Paix des Braves, dont il était pourtant l'un des plus ardents critiques. Il a été élu en septembre dernier contre Ted Moses, l'artisan cri de ce traité signé en 2002 par le premier ministre d'alors, Bernard Landry. Le traité règle l'ensemble du contentieux entre Québec et la communauté crie, contre le versement de 70 millions $ par année pendant 50 ans. En échange, les Cris consentaient au détournement de la rivière Rupert, sous réserve d'une évaluation environnementale.

« Nous sommes liés par la décision de la nation crie, qui a approuvé la Paix des Braves par référendum en 2002, dit M. Mukash. Je dis aux gens que je respecterai la Paix des Braves. Mais, comme c'est d'ailleurs le cas avec la convention de la baie James, on peut toujours y faire des modifications à l'avenir, s'il y a des problèmes d'application. »

Il ajoute que le grand conseil déposera d'ici juin un mémoire aux audiences publiques sur l'impact environnemental du projet Rupert. Ce projet de 4 milliards $ est le plus gros d'Hydro depuis 15 ans. Il détournerait la plus grande partie des eaux de la Rupert à 200 kilomètres vers le nord, jusque dans les réservoirs du complexe La Grande.

MOUSSAOUI

Suite de la Une

en reste hier. Après la lecture du verdict, il a crié : « Vous n'aurez jamais mon sang. Dieu vous maudisse tous ».

De l'avis de tous, Moussaoui a lui-même grandement contribué à influencer la décision du jury. Il a nui à sa cause la semaine dernière en livrant un témoignage-choc, à l'encontre de la volonté de ses avocats.

Moussaoui a alors affirmé qu'il avait effectivement menti aux enquêteurs américains dans le but de permettre aux autres membres d'Al-Qaida en sol américain de pouvoir mener à bien leurs attaques.

Il a par ailleurs soutenu qu'il devait, le 11 septembre 2001, piloter un cinquième avion. Celui-ci devait être transformé en bombe volante pour attaquer la Maison-Blanche.

Selon Moussaoui, le Britannique Richard Reid devait être membre de son équipe. Ce terroriste a été arrêté quelques mois plus tard avec une bombe dans sa chaussure, à bord d'un vol en direction des États-Unis.

Dans un ultime effort, les avocats de l'accusé ont contredit leur client. Ils ont présenté des extraits de témoignages de hauts responsables d'Al-Qaida ayant déclaré que Moussaoui ne faisait pas partie du complot du 11 septembre.

Selon ces dirigeants terroristes — incluant Khalid Cheikh Mohammed, le cerveau des attentats —, Moussaoui était en fait un empêcheur de tourner en rond qui n'était « pas bien dans sa tête ».

La défense a aussi mis l'accent sur les nombreux ratés des autorités fédérales en matière de lutte contre le terrorisme. Elle cherchait à prouver que même si Moussaoui avait dit la vérité, les diverses agences gouvernementales n'auraient pas pu prévenir les attaques.

Pour déterminer la sentence de Moussaoui, le jury entendra au cours des prochains jours des dizaines de proches des victimes du 11 septembre. La défense tentera probablement, pour sa part, de sauver la vie à Moussaoui en alléguant que le tuer en ferait un martyr.

BELLEMARE

Suite de la Une

Hamad a été décompté dès lors que le Parti libéral a décidé que la capitale, ce n'était pas important.

Le 8 décembre 2004, Marc Bellemare publiait pourtant un texte dithyrambique à propos de Jean Charest, même après avoir renoncé à son ministère en raison d'un désaccord avec lui.

PRÉCISION

Normand Lester n'est pas le champion, mais bien le Champollion des services secrets. Le responsable de l'erreur dans notre édition d'hier est le correcteur intégré à l'ordinateur qui n'a pas su reconnaître la prose de Claude Morin, un homme cultivé qui sait que Jean-François Champollion (1790-1832) est le premier à avoir déchiffré les hiéroglyphes égyptiens.

1720250



LE BALCONNET **MICROFIBRE ET DENTELLE 15,99**

Économisez 35% sur un balconnet signé **La Guêpière,** idéal pour tous les jours puisqu'il vous offre un bon maintien et le galbe impeccable d'un bonnet coussiné en microfibre. Côtés en dentelle stretch. Blanc, noir, moka, menthe, rose. 34-36 A et D, 34 à 38 B-C. Rég. 25.00

simons
www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

1720249



LE BAS **EXÉCUTIF SIMONS 3,99**

Économisez 33% sur un essentiel pour le 9 à 5, qui vous fait des jambes impeccables avec son fin tissage nylon et lycra 15 deniers et vous offre une bonne résistance avec ses pointes renforcées invisibles. Des coloris qui se coordonnent avec tout : noir, cendre, parchemin, noisette, siamois, moka, sépia, minuit. P.m.g.t.g. Rég. 6.00

simons
www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

1720309
PRÉMONT FORGUES
FOURRURES & MANTEAUX
Vente fin de saison
Place de la Cité 654-3660

Fini les pesticides sur mon gazon !

Les Québécois devront réapprendre à entretenir leur parterre

PIERRE ASSELIN
PAsselin@lesoleil.com

■ Les propriétaires de maison doivent cette année se préparer à vivre leur premier été sans pesticides. Depuis le 1er avril en effet, le Code de gestion des pesticides interdit de vendre et d'appliquer les pesticides jugés nocifs pour la santé sur les terrains privés.

Le Code, qui ne s'appliquait jusqu'ici qu'aux terrains publics, couvre à partir de cette année les terrains privés et commerciaux, et les propriétaires doivent s'attendre à payer plus cher sans avoir pour autant l'assurance des mêmes résultats.

« Il en reste, des produits, mais très peu, prévient Luce Daigneault, directrice générale de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec. Nous en avons fait l'inventaire dernièrement et il ne reste pas grand-chose pour le consommateur. Il faut qu'il en soit conscient parce que s'il s'attend aux mêmes résultats qu'avant, il va être malheureux. »

Pour lutter contre le ver blanc, par exemple, il ne reste que le nématode, qui ne peut être utilisé que dans des conditions très limitées. Il ne faut pas avoir les mêmes attentes que par les années passées, dit-elle.

« Les résultats ne seront pas aussi forts. La majorité des gens qui ont essayé le traitement environnemental ne l'ont pas renouvelé après un an. Sans pesticides, il est normal de voir apparaître des mauvaises herbes et le client qui était habitué à une pelouse verte et qui les voit tout d'un coup se multiplier risque d'être bien déçu. »

Depuis le 1er avril, le Code de gestion des pesticides en interdit l'usage sur les terrains privés

Selon elle, les hausses de prix pourront aller du simple au double pour un traitement écologique. Et si, en plus de l'application d'un produit comme le gluten de maïs, il faut procéder à de l'arrachage manuel, les hausses pourront même aller du simple au triple.

Patrice Laflamme, directeur de succursale pour le Service des espaces verts, croit pour sa part que la population de Québec n'est pas vraiment préparée à cette nouvelle réalité.

TRÈFLE

« À Québec, les gens ne réalisent pas encore ce que ça implique. À Montréal, où la Ville a devancé l'entrée en vigueur du Code, c'est ancré dans la mentalité des gens. Ils savent qu'ils doivent faire de la prévention », dit-il.

Si on commence à voir un peu de trèfle sur les parterres de Montréal, il n'en est pas encore question à Québec. « C'est très rare ici, les gens ont encore dans leur tête d'avoir une pelouse toute en herbe et ils ne veulent pas voir de trèfle. Ce sont des mentalités qu'on va devoir changer. »

Certaines entreprises d'horticulture ne seront par ailleurs pas intéressées à utiliser certains des produits qui sont encore disponibles, comme le dicamba, en raison des risques qu'il présente pour les arbres et les arbustes. La seule méthode qu'il leur restera alors est d'y aller avec l'arrachage manuel, et ça coûte évidemment plus cher en main-d'œuvre.

Selon Maxime Boulay, des Artisans du paysage, le gluten de maïs, un fertilisant qui sert aussi d'herbicide, n'a pas la même efficacité que les autres pesticides. Elle peut n'être que de 50 % en comparaison.

Parmi les produits qui seront encore offerts aux consommateurs, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs mentionne l'acide acétique, le borax ou le phosphate ferrique.

Enfin, il est encore possible de se procurer en Ontario et aux États-Unis les pesticides interdits au Québec, mais Patrice Laflamme met les consommateurs en garde. « Il y a peut-être des compagnies qui vont essayer de tricher en prônant des produits naturels mais en appliquant des pesticides sans le dire. C'est un risque pour le citoyen qui ne sera pas informé et ne pourra pas prendre les précautions qui s'imposent. Ça peut être dangereux pour les enfants qui vont jouer sur la pelouse. »

▸ Les interdits



Le Code de gestion des pesticides est entré en vigueur le 3 avril 2003. Il interdisait au début d'appliquer les pesticides présentant le plus de risques pour la santé et l'environnement sur les pelouses des terrains publics, parapublics et municipaux. Ces règles s'appliquent désormais aux espaces verts privés et commerciaux.

CE QUI EST INTERDIT :

Vendre et appliquer les pesticides d'usage domestique les plus nocifs pour la santé, c'est-à-dire ceux qui présentent un potentiel de cancérogénicité.

LES PESTICIDES INTERDITS :

- **Insecticides**
  Malathion, carbaryl, dicofol.
- **Fongicides**
  Bénomyl, captane, chlorothalonil, iprodione, quintozène, thiophanate-méthyl.
- **Herbicides**
  2,4-D sels de sodium, 2,4-D esters, 2,4-D formes acides, 2,4-D sels d'amine, chlorothal diméthyl, MCPA esters, MCPA sels d'amine, MCPA sels de potassium ou, de sodium, Mécoprop, formes acides Mécoprop, sels d'amine, Mécoprop, sels de potassium, ou de sodium.

Les produits qui ne figurent pas sur cette liste sont en théorie autorisés sauf dans certains cas, comme pour une garderie par exemple, où le Code limite l'utilisation à certains produits seulement.

INFOGRAPHIE LE SOLEIL



ARCHIVES LE SOLEIL

Les propriétaires doivent s'attendre à payer plus cher sans avoir pour autant l'assurance des mêmes résultats.

Encore possible de limiter les dégâts

PIERRE ASSELIN
PAsselin@lesoleil.com

Même s'il reste très peu de produits qui permettent de lutter contre les mauvaises herbes, il est tout de même possible de limiter les dégâts en se servant des techniques de gestion environnementale.

On peut par exemple utiliser le gluten de maïs qui contrôle les mauvaises herbes avant qu'elles germent. « C'est ce qu'on a de plus efficace mais ça n'agit que pour empêcher la plante de germer, rappelle l'horticulteur Patrice Laflamme. Si la mauvaise herbe est déjà sortie, il n'a aucun effet sur elle. Sur le long terme, ça peut être une belle solution. Si on enlève manuellement celles qui sont là et qu'on empêche les autres de germer, on peut reprendre le contrôle du terrain. »

Un autre produit, le dicamba, est encore disponible mais il faut l'utiliser avec précaution parce qu'il peut endommager les arbres et les arbustes, précise-t-il.

Il est par ailleurs possible de se servir de la biodiversité pour protéger son espace vert. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs suggère par exemple d'ajouter du trèfle blanc au mélange de graminées à gazon. Il supporte bien la circulation et la sécheresse et il est capable de fixer l'azote atmosphérique, diminuant ainsi les apports d'engrais. À l'ombre, on peut aussi remplacer le gazon par des plantes couvre-sol.

Quant au gazon lui-même, même s'il existe plusieurs variétés, il n'y a pas vraiment d'avantage à utiliser autre chose que le paturin des prés dans les endroits ensoleillés.

ENTRETIEN RÉGULIER

L'entretien de la pelouse permet malgré tout d'obtenir de bons résultats. La longueur et la fréquence de la tonte font une différence, indique Maxime Boulay, horticulteur pour les Artisans du paysage.

« Il faut garder un gazon plus long, entre sept et huit centimètres, et le tondre régulièrement. Il faut éviter d'attendre que le gazon soit trop long pour le couper. Il ne faut pas couper plus du tiers du brin d'herbe, autrement, ça impose un stress sur la plante. »

Il s'agit donc d'avoir sa pelouse à l'œil parce que le gazon ne pousse pas toujours au même rythme, précise-t-il, et il faut le couper plus souvent à certaines périodes de l'été.

Patrice Laflamme insiste sur l'aération du terrain qui aide à l'activité microbienne du sol en laissant l'air et l'eau pénétrer plus facilement dans le sol.

La clé pour contrôler les mauvaises herbes selon lui est d'avoir un gazon dense. « Quand il y a des plaques dénudées au sol, les semences qui se promènent au vent, comme les pissenlits en fleurs, vont germer beaucoup plus facilement. Ce sera plus difficile quand le gazon est dense. »



ARCHIVES LE SOLEIL

L'entretien de la pelouse permet malgré tout d'obtenir de bons résultats. La longueur et la fréquence de la tonte font une différence, indique l'horticulteur Maxime Boulay.

Campagne 2006
Vendeurs de billets recherchés
• Personnes dynamiques et disponibles les jeudis, vendredis et samedis
• Avoir à coeur la cause des enfants malades et handicapés
• Compensation financière selon les résultats des ventes obtenus
Pour information
Martine Chabot 627-5527 poste 231

RELANCE DU ZOO DE QUÉBEC

Pourquoi pas des pandas ?

Le conseiller municipal Raymond Dion soumet cette proposition

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

■ Pourquoi pas des pandas pour relancer le zoo de Québec ? C'est la piste de solution soumise hier par le conseiller municipal indépendant Raymond Dion pendant qu'à l'extérieur de l'hôtel de ville, environ 75 manifestants réclamaient la réouverture du Jardin zoologique.

Le conseiller municipal de Loretteville Raymond Dion, portant une cravate noire en signe de deuil, avait lui aussi son idée hier pour ressusciter le Jardin zoologique fermé vendredi.

Pourquoi ne pas faire comme le zoo de Washington, demande le conseiller, qui a relancé son jardin zoologique grâce à l'ajout d'animaux très populaires, des pandas, offerts en signe d'amitié par le gouvernement chinois.

« La ville de Xi'an (jumelle de Québec) est intéressée à s'impliquer dans le cadre du 400e, dit M. Dion. On devrait travailler avec le gouvernement chinois pour avoir des pandas nous aussi. »

Pendant que les employés du zoo se gelaient le bout des doigts sur le parvis de l'hôtel de ville, les esprits se sont vite échauffés autour du dossier du zoo dans la salle du conseil.

Cris de protestation des élus, applaudissements frénétiques du public. « On n'est pas au théâtre ! » a dû lancer le président du conseil Yvon Bussières, tentant en vain de calmer le jeu.

De plus en plus excédée par les questions et les interventions, la mairesse Andrée Boucher a répété qu'un gouvernement légitimement élu a pris une décision et qu'il est impossible de donner un ordre au gouvernement provincial. « Ma proposition est toujours sur la table : si le gouvernement provincial revient sur sa décision et si le fédéral décide d'octroyer une subvention suffisante pour relancer le zoo, je reprendrai le dossier, a dit la mairesse. Mais je ne me mêlerai pas de la gestion quotidienne du gouvernement. »

La mairesse a refusé que la proposition du RMQ sur la sauvegarde du zoo soit discutée séance tenante, pas plus que celle de la conseillère indépendante Denise Trudel et de Paul Shoiry qui demande une signature de registres pour connaître l'intérêt réel du public sur le zoo.

PROPOS AIGRES-DOUX

L'attitude de la mairesse a grandement irrité l'opposition. « La mairesse abandonne la capitale nationale ! » lance Jérôme Vaillancourt. « La mairesse nous propose la fatalité, nous propose d'attendre, ajoute la chef de l'opposition Ann Bourget. Ce dossier-là sera dommageable dans l'avenir pour la région de Québec. Ça voudra dire que la région abdique facilement. »

Le ton est devenu si dur que le président a dû réprimander le conseiller Vaillancourt pour avoir dit que la mairesse s'était comportée de façon « pas honnête » et gronder la mairesse qui a affirmé, visant le RMQ, que les conseillers avaient agi comme des « demeurés ».



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Devant l'hôtel de ville de Québec, des manifestants ont tenu une vigile pour le sauvetage du zoo.

Maltais s'est fourvoyée, accuse Marc-Yvan Côté

L'ex-organisateur libéral a convoqué la presse aujourd'hui dans le hall du Parlement

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

Marc-Yvan Côté revient ce midi à l'Assemblée nationale. Et ce n'est pas en tant qu'ex-parlementaire. C'est pour affirmer que la députée péquiste Agnès Maltais l'a faussement accusé d'avoir fait pression sur le gouvernement de Jean Charest pour la vente des terrains du zoo.

Joint hier, l'ex-organisateur libéral n'a pas voulu préciser la nature exacte de la conférence de presse. « Mme Maltais vous a dit qu'elle n'aimait pas aller à la pêche, a laissé tomber M. Côté. Elle va avoir l'air "poisson", demain », a-t-il promis.

C'est dans l'édifice où il a siégé pendant une dizaine d'années comme député et ministre qu'il a choisi de donner la réplique à Mme Maltais. La semaine dernière, celle-ci avait suggéré que Marc-Yvan Côté, alors consultant pour le Groupe Roche, avait rencontré l'entourage du ministre Michel Després en vue d'obtenir les terrains appartenant au Jardin zoologique.

Mme Maltais n'avait pas voulu dévoiler ses sources au sujet de ce qui apparaissait comme une manœuvre immobilière entre amis libéraux. « Je ne suis pas du genre à aller à la pêche », avait-elle cependant indiqué aux journalistes.

Dans sa sortie, celui que libéraux et adversaires avaient surnommé le « beu de Matane » — il a été député de l'endroit de 1973 à 1976 — contredira l'élue du Parti québécois. Il n'a pas été possible de savoir si sa défense pourrait déboucher sur une poursuite devant les tribunaux.

Un collaborateur de M. Côté a avancé que Mme « Maltais est complètement dans le champ. Sa "taupe" a des problèmes. »

DÉFENSEUR DU ZOO

Marc-Yvan Côté n'a jamais été reconnu pour ses bons liens avec Jean Charest. L'ancien parlementaire profitera de l'occasion pour poser en défenseur du zoo que vient de fermer le ministre Després. Il s'agit d'un établissement qui se trouve dans Charlesbourg, la circonscription qu'il a représentée de 1983 à 1994.

Tout indique qu'il rappellera qu'il a caressé pendant des années de grands projets pour le zoo. Un de ceux-là consistait à y relocaliser les activités de l'Aquarium situé dans l'ancien Sainte-Foy. L'idée d'aménager à Charlesbourg un Sea World avait été mise de l'avant.

« C'est un peu le jour de la marmotte, le zoo », a commenté un libéral de longue date au sujet des projets qui se sont succédé au fil des ans sans jamais garantir la survie de l'établissement. « À chaque fois, qu'il semble se produire un envol, la politique apparaît. Cette fois, c'est le ministre Després qui vient couper l'herbe sous le pied » de groupes qui négociaient pour relancer le zoo, a-t-il soutenu.

Il est pour le moins inhabituel que des non-élus se servent de l'Assemblée nationale pour convoquer la presse. M. Côté a précisé qu'il sera dans le hall de l'édifice parce que, « comme simple citoyen, il n'y a pas de salle à notre disposition. C'est une déficience de ne pouvoir avoir accès à un endroit pour rencontrer les médias lorsque notre nom est mis en cause à (l'intérieur de) l'Assemblée nationale.

Di Vita aurait dû imiter les enfants, déclare Després

Réplique cinglante du ministre au président de la Coalition

ALAIN BOUCHARD
ABouchard@lesoleil.com

« Si André Di Vita avait été aussi rapide que les enfants de l'école Montessori » à ramasser de l'argent, peut-être qu'il aurait pu contribuer vraiment à sauver le zoo, a lancé hier le ministre Michel Després à propos du président de la Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec.

Le ministre responsable de la région de Québec répliquait ainsi aux nombreuses attaques lancées à son endroit dans les dernières semaines par M. Di Vita, en tant que président de la Coalition pour la sauvegarde du zoo de Québec. M. Després était à ce moment questionné par les journalistes, à l'issue d'une conférence de presse sur la restauration de l'église Sainte-Thérèse-de-Lisieux, à Beauport.

« Ces enfants-là sont un exemple pour les adultes, a dit le ministre. Je n'ai d'ailleurs pas manqué de les féliciter pour leur initiative, même s'ils n'ont pas obtenu le résultat souhaité. »

M. Després a déclaré que peu importe ce qui devait survenir hier soir au conseil municipal de Québec, le dossier du zoo est clos à tout jamais. Les gens de Québec ne fréquentaient par leur zoo, a-t-il répété. Nous avons coulé des montants d'argent considérables dans l'aventure. Il y a déjà eu un premier sursis à la fermeture. Cette fois, il n'y en aura pas.



Le ministre Michel Després

« J'invite désormais les intervenants intéressés par le dossier à se joindre au comité de relocalisation qui sera formé d'ici peu pour examiner ce qui peut être déménagé du zoo à l'aquarium. »

Le ministre a dit que le parc de verdure que deviendra une partie du site actuel du zoo devrait pouvoir accueillir le public dès ce printemps. Quant au reste de l'attraction, a-t-il indiqué, il fera l'objet d'une minutieuse analyse des gestionnaires en place.

« Nous allons maintenant consacrer notre énergie aux autres grands dossiers prioritaires de Québec comme l'aéroport, a dit M. Després. Il était plus que temps de passer à autre chose. »

Mgr Maurice Couture, archevêque émérite du diocèse de Québec, avait précédemment sympathisé avec le ministre, pour ses mêlées médiatiques. « La zoothérapie vous ferait du bien ! » lui a-t-il glissé à l'oreille, avec l'humour qui est le sien.

1718966

Moi, je vais choisir mon camp... viens-tu maman?



www.camps.qc.ca

Du 7 au 9 avril
la CARAVANE des CAMPS certifiés
À PLACE LAURIER !
Près de 30 camps présents.

CAMPS
rock détente
Place Laurier
C'est tout.

1714059



Valeur moyenne
Portefeuille boursier : 100 067 $
Portefeuille diversifié : 98 638 $

Les meneurs en performance financière au 2 avril 2006

NOM	INSTITUTION/VILLE	VALEUR
Portefeuille boursier au secondaire		
Nicolas Major Lacombe	Collège Charles-Lemoyne (Pavillon l'Envol)	125 702 $
Jean-Nicolas Allaire	Juvénat Notre-Dame	120 594 $
Calvin Cheng	É. s. La Voie	119 006 $
Julien Duranceau	Collège Jean-de-la-Mennais	117 045 $
Portefeuille boursier au collégial		
Kevin Bouchard	Cégep Rivière-du-Loup	127 494 $
Kevin Prévost	Cégep de Lévis-Lauzon	114 180 $
Matieu Bournival	Cégep de Drummondville	112 491 $
Julien Lacoste	Collège André-Grasset	112 415 $
Portefeuille diversifié scolaire		
Marco Frascarelli	Collège Ahuntsic	275 877 $
Hasan Hang	Collège Ahuntsic	250 233 $
André Lavoie	Cégep Rivière-du-Loup	205 278 $
Michel-André Malenfant	Cégep Rivière-du-Loup	201 727 $
Portefeuille diversifié, grand public		
Tieu Hung Ngo	Montréal	584 897 $
Tieu Kien Ngo	Montréal	497 454 $
Daniel Bernier	Saint-Bruno	224 041 $
Simon Lacasse	Montréal	216 215 $

Les résultats des volets Gestion de portefeuille et Responsabilité sociale seront dévoilés à la fin de la simulation.

Initiative du Collège de Rosemont, BOURSTAD est rendue possible grâce à la contribution exceptionnelle de L'Autorité des marchés financiers (AMF) et à la précieuse collaboration de ses partenaires: La Presse, Le Soleil, et L'Actif. Nous soulignons également la collaboration de l'Association des banquiers canadiens, du Réseau de conciliation du secteur financier, du Regroupement pour la responsabilité sociale et l'équité (RRSE) et du Cégep@distance.

Sacs et bacs écolo chez Provigo

MONTRÉAL (PC) — Les bannières de Provigo lancent à leur tour un sac réutilisable ainsi qu'un Écolo-bac, question de poser un geste positif en faveur de l'environnement.

On peut se les procurer dans les 456 magasins Loblaws, Maxi & Cie, Maxi, Provigo, L'Intermarché, Axep et le Club Entrepôt Provigo du Québec.

Le président de la Fondation québécoise en environnement, Me Louis-Paul Allard, a profité du lancement pour inviter la population à adopter de nouvelles habitudes qui viendront donner un véritable coup de main à l'environnement.

Provigo remettra à la Fondation un montant de 5 cents par sac réutilisable et par Écolo-bac vendu, jusqu'à concurrence de 25 000 $. Ce montant servira à des projets portant sur la protection et la valorisation de l'environnement.

Dès maintenant, les consommateurs québécois peuvent se procurer un sac réutilisable le Choix du Président au prix de 99 cents. Fabriqué de polypropylène haute densité et de 20 % de matières recyclées, ce sac est recyclable et offert en deux versions : imitation d'écorce de bouleau ou de sac en papier. L'Écolo-bac est vendu au prix de 3,99 $. Il est fait de polyéthylène haute densité, une matière plastique recyclable.

1720660

CORRECTIONS
Il s'est glissé quelques erreurs dans notre annonce parue le lundi 3 avril, en page C-2 de ce quotidien. Vous auriez dû lire :

LÉVIS MAZDA... POUR NE JAMAIS PAYER PLUS CHER !

MAZDA3 BERLINE GX 2006
0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 24 MOIS -OU- LOUEZ À PARTIR DE 198 $ PAR MOIS, POUR 48 MOIS TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS COMPTANT INITIAL DE 2595 $ 0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

MAZDA3 SPORT GS 2006
0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 24 MOIS -OU- LOUEZ À PARTIR DE 236 $ PAR MOIS, POUR 48 MOIS TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS COMPTANT INITIAL DE 2499 $ 0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Toutes nos excuses à notre clientèle

LÉVIS mazda
5095, Louis-H.-Lafontaine
Lévis (à côté du Wal-Mart)
837-8897



Ça sent le printemps

Normand PROVENCHER NProvencher@lesoleil.com

Et si on parlait du Jardin zoologique ? Mauvaise blague, encore, excusez de tourner le fer dans la plaie.

N'empêche, avec le retour du beau temps, ce qu'il serait bon de songer à une petite visite au zoo, en couple ou en famille, et décider à la dernière minute de faire autre chose, pour mille et une raisons. Dorénavant, à Québec, on ne peut même plus se payer le luxe de croire qu'on manque quelque chose lorsqu'on est occupé ailleurs. Où allons-nous grand Dieu, et si vous le savez, dites-moi s'il existe un raccourci.

Qu'importe, le printemps est arrivé et, si tout va comme prévu, l'été devrait suivre. Ainsi, au lieu de se plaindre dans le salon des vicissitudes de la vie à Québec, on le fera sur le patio, le malheur sera plus confortable.

Tous les signes d'un changement de saison sont là, autour de nous. Quoi ? Vous ne les voyez pas ? OK, histoire de faire œuvre utile et vous changer les idées en cette semaine de déprime post-zoo, cette chronique vous offre, gratuitement et sans aucun engagement de votre part, quelques façons de savoir que le printemps est arrivé. Et rappelez-vous que c'est ici que vous en aurez entendu parler pour la première fois.

— Radio-Canada, TVA et TQS lancent leurs émissions « légères », en direct d'un marché public, d'une terrasse ou d'un club de yatch, avec des invités qui ont un chandail sur les épaules et qui donnent leur entrevue perdus dans une montagne de coussins.

— Votre voisin s'entête à tirer la neige dans la rue alors qu'il a passé l'hiver à pelleter. Si vous le voyez tirer sur ses fleurs pour qu'elles poussent plus vite, dites-vous que ce n'est pas le temps d'aller lui emprunter un râteau, il pourrait vous le tirer par la tête.

— Votre ami de Montréal vous écœure avec son gazon qui a commencé à pousser, alors que vous avez encore un banc de neige haut comme ça devant chez vous, même si vous avez demandé à votre voisin de se défouler dessus, ça semble lui faire tellement de bien.

— Les magazines féminins multiplient les articles sur des diètes aux graines de lin capables de faire perdre 30 livres avant les prochaines vacances, sur les 36 meilleurs endroits pour faire l'amour en plein air, sans oublier quelques conseils pratiques sur l'art de gérer une chicane de couple dans un embouteillage lorsqu'il fait 35 degrés.

— Vous devez élaborer une grille horaire pour vos vacances, en concordance avec celles de vos enfants, de votre ex, du chum de l'ex, de l'ex du chum de l'ex de la blonde de votre ex, à moins que ce ne soit le contraire, anyway...

— Les dépliants publicitaires des chaînes d'épicerie sont remplis de spéciaux sur les pains à hot-dog, les pains hamburgers, la saucisse, le ketchup, la moutarde et la relish.

— Les agriculteurs et les producteurs de fruits et légumes commencent à se plaindre qu'il pleut trop ou pas assez, qu'il fait trop soleil ou pas assez.

— On voit passer sur la Grande Allée, pendant la même soirée, le même gars, dans le même char, avec la même pitoune.

— Ça commence à sentir la coupe dans les rues de Montréal.

— L'entraîneur du Canadien, qui hume lui aussi l'air de la coupe, commence à parler de ses joueurs blessés « dans le haut ou le bas du corps », expression passe-partout utile pour ne pas en dire trop à l'ennemi sur l'état de santé de ses troupes.

— Les bureaux des chiros sont remplis de joueurs de golf qui se sont étiré un muscle ou déplacé une vertèbre dans le bas du dos, après avoir frappé leurs premières balles de la saison.

— Plein de monde tombe malade, comme ça, sans raison, les vendredis après-midi de gros soleil.

— Plein de monde en santé se retrouve sur les terrasses, comme ça, sans raison, les vendredis après-midi de gros soleil.

— On voit partout des étudiants avec des pancartes qui font des simagrées sur le trottoir, flanqués d'une mascotte, afin de vous inciter à faire laver votre auto et ainsi contribuer à leur voyage de fin d'études secondaires dans le Sud.

— Vous passez tout droit au lave-auto étudiant, l'air innocent, pour aller à un lave-auto automatisée où vous attendrez deux heures en ligne, cibole, avoir su...

— Le prix de l'essence se met à grimper et les représentants des compagnies pétrolières disent en chœur, non, non, ç'a n'a rien à voir avec l'arrivée des vacances et les déplacements en auto plus nombreux, non non, où avez-vous pris ça ?

— Vous devez choisir le camp de vacances de votre rejeton qui fera de lui un futur astronaute, une future première ministre ou un candidat à un prix Nobel, tout cela en lui faisant croire qu'il sera quand même en vacances.

— Le ministère de la Santé, maintenant que la saison de la grippe est passée, commence à nous conter des peurs avec la maladie de Lyme et le virus du Nil.

— Les théâtres d'été rivalisent d'ingéniosité pour trouver la pièce la plus accrocheuse de la saison, entre *Faut placer pépère*, *Ma belle-mère est une nudiste* et *Encore cocu, mon coco*.

Loto-Québec retire deux appareils de loterie vidéo

La communauté innue de Matimekush est aux prises avec de graves problèmes socio-économiques

LÉA MÉTHÉ MYRAND
LMethemyrand@lesoleil.com

■ Deux appareils de loterie vidéo en moins, est-ce un pas dans la bonne direction ou une goutte d'eau dans l'océan pour redresser la situation des Amérindiens de Matimekush ? La communauté innue aux prises avec de graves difficultés socio-économiques fait face à un défi qui va bien au delà du jeu compulsif.

Avec l'alcoolisme, l'abus de drogue, la violence au sein des familles et le chômage, le jeu compulsif forme un cocktail qui mine la communauté amérindienne de 800 âmes voisine de Schefferville.

À Matimekush, quelque 60 % des ménages ne paient pas assidûment leur loyer.

Pourtant, on évalue officieusement à 4 millions $ les sommes englouties annuellement dans les machines de loterie vidéo pour les deux bars de Schefferville qui desservent environ 1800 personnes, la grande majorité d'origine autochtone.

Loto-Québec y exploitait jusqu'à vendredi dernier une concentration d'appareils per capita trois fois supérieure à la moyenne des municipalités québécoises.

Des 10 machines, il n'en reste plus que huit et leurs heures d'opération sont limitées entre midi et minuit depuis le 26 mars.

« Il n'y a pas d'études qui démontrent un lien entre le jeu compulsif et une plus grande offre, dit Jean-Pierre Roy, directeur des relations de presse pour Loto-Québec. Mais nous sommes conscients que dans des communautés isolées comme Schefferville, le bassin d'activités de loisirs est plus limité. »

Avec les huit appareils restants, les joueurs compulsifs pourront donc continuer à tenter le hasard. Le nombre de machines disponibles changera-t-il quoi que ce soit au sort de la communauté ? Car le jeu, comme les problèmes d'alcool ou de drogue, est l'expression d'un mal de vivre qui se manifeste dans toutes sortes de comportements abusifs.

À Matimekush, trois enfants sur quatre font l'objet d'un signalement auprès de la direction de la protection de la jeunesse et les ressources manquent cruellement pour faire face à cette situation.

ENDETTÉE

La réserve a accumulé une dette de plus de 5,8 millions $, dont des sommes importantes auprès des organismes de services sociaux, et fait l'objet d'un plan de redressement financier.

« Les causes de l'endettement sont complexes, dit Jacques Giroux, directeur régional des services de financement du ministère des Affaires indiennes. On travaille avec la communauté pour trouver des moyens de gérer la dette et reprendre le contrôle des dépenses mais on se rend compte que le déficit n'est pas uniquement dû à du sous-financement. Il y a aussi des questions de gestion. »

« M. Kelly est sensible à la situation de détresse de Matimekush, affirme Claire Rémillard, attachée de presse du ministre délégué aux Affaires autochtones. Il est en pourparlers avec Mme Delisle, responsable de la protection de la jeunesse et un comité a rencontré les autorités. On continue d'offrir les services et on travaille avec la communauté pour trouver des pistes de développement durable. »

Au bureau de la ministre Delisle, on affirme suivre le dossier avec intérêt mais aucune intervention immédiate n'a été entreprise.

Selon le Dr Stanley Vollant, chirurgien originaire de la réserve de Betsiamites, la solution réside dans la prise en charge des problèmes par les gens de la communauté.

« On doit outiller les leaders pour identifier les problèmes, déterminer les besoins et trouver des stratégies, dit-il. Ils peuvent demander l'aide des autres chefs car plusieurs s'en sortent mieux. Il faut surtout éviter d'imposer des solutions préfabriquées qui sont vouées à l'échec. »

L'explosion dans un Tim Hortons ne serait pas liée à un acte terroriste

TORONTO (PC) — L'explosion et l'incendie qui ont coûté la vie à une personne dans un restaurant de la chaîne Tim Hortons, dimanche, ne semblent pas liés au terrorisme, estime la police de Toronto. Les premiers comptes rendus des médias rapportaient que des témoins avaient vu un homme portant des explosifs attachés à son corps dans le restaurant.

Mais selon le sergent-détective Myron Demkiw, les policiers n'ont pu trouver aucun témoin pour corroborer ces affirmations. Il a ajouté que la police ne détenait aucun renseignement à ce sujet.

M. Demkiw a indiqué que la police n'avait pas encore identifié l'homme mort retrouvé dans les toilettes du restaurant. On ignore si l'homme a péri de façon accidentelle ou délibérée mais on sait qu'il est mort d'asphyxie. Les policiers ont trouvé un bidon contenant de l'essence. Les émanations auraient déclenché un incendie dans les toilettes du restaurant.

Un autre restaurant de la chaîne Tim Hortons de Toronto a été évacué à la suite de la découverte d'un colis suspect. Toutefois, ce colis était vide et n'était pas relié au premier incendie.

Mais même s'il ne s'agit pas d'un acte terroriste, les gens ne doivent pas prendre une telle possibilité à la légère, a déclaré un ancien agent de la Gendarmerie royale du Canada devenu consultant en sécurité, Chris Mathers.

1719675
LOTO QUÉBEC — Résultats — TVA, le réseau des tirages
Banco — Tirage du 2006-04-03 — 06 09 10 11 15 21 22 24 32 36 / 37 40 44 46 55 59 64 65 68 70
Quotidienne — Tirage du 2006-04-03 — 3 4 — 402 2227
Extra — Tirage du 2006-04-03 — NUMÉRO 515864
Astro — Tirage du 2006-04-03 — Jour - Mois - Année - Signe — 17 SEPTEMBRE 23 CANCER
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.
Astro — 25 000 $ CHAQUE JOUR, C'EST ÉCRIT DANS LE CIEL !
1719258

Fourrures du Vieux-Port
Remodelage
Très grand choix d'inspiration pour remodeler votre manteau
Possibilité d'échange
Entreposez et protégez votre MANTEAU pour seulement 9,95 $
55, rue Saint-Pierre, Québec 692-6686
1719413

Ne payez pas avant la canicule*
LG — Vive la vie
* Sur unités murales seulement. Paiement à partir du 31 juillet 2006
Géothermie
ÉCONOMIE DE 60 à 75%
Votre projet est unique, l'expert Miville aussi
Miville
626-5845

1719395
NOUVEAUTÉS déjà soldées
Blazer L'AUREN RALPH LAUREN — 4 saisons 100% laine — Rég. 495$ — 195$
3 dans 1 — COSTUME PLATINE 2006 — 4 saisons, super 140, épaules naturelles, choix de 15 couleurs. + chemise + cravate italienne — 395$
Pantalon printemps 2006 — Grand choix de couleurs — Rég. jusqu'à 295$ SPÉCIAL 89$
Sélection d'imper BAUMLER men's fashion — Rég. jusqu'à 795$ SPÉCIAL 199$
Blouson de printemps PERRY ELLIS — Grand choix de modèles et couleurs — Rég. 295$ 149$
Aussi, des prix spéciaux sur toutes nos grandes collections internationales
TOMBOLINI BAUMLER LAUREN REPORT FÉRAUD PARIS François Côté COLLECTION LUXE Calvin Klein AXIS PERRY ELLIS FRANCO TASSI
François Côté COLLECTION
PRÊT-À-PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES
Complexe Germain-des-Prés • Sainte-Foy • 657-1760
www.françoiscote.com

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

ÉLECTIONS MUNICIPALES À QUÉBEC

Les trois partis de l'opposition dans le rouge

CLAUDE VAILLANCOURT
CVaillancourt@lesoleil.com

■ Les élections municipales du 6 novembre ont passablement malmené les finances des trois principaux partis politiques qui se sont affrontés au mois de novembre : un trou financier de 418 412 $ pour le Renouveau municipal de Québec (Claude Larose), un déficit de 180 315 $ pour le parti Vision Québec de Marc Bellemare et un manque à gagner de 129 797 $ pour l'Action civique de P.-Michel Bouchard.

Mais ce qui émerge le plus de l'examen des rapports financiers de ces trois formations politiques, c'est le nombre important de gens qui ont souscrit 1000 $ — le maximum permis par la loi — aux différentes caisses électorales : 75 dans le cas de l'Action civique, 87 dans celui de Vision Québec et 89 pour le parti de l'ancien maire L'Allier.

Ces souscripteurs, considérés comme des amis du parti dans les cercles politiques, se retrouvent généralement dans les bons fauteuils quand vient le temps d'analyser les besoins d'une ville en matière de développements.

Quant aux répercussions sur l'état du parti, elles varient selon le nombre de membres et la place qu'il occupe dans l'agenda politique.

Historiquement lié aux gens d'affaires, l'Action civique, qui a vu passer les Jean Pelletier et Paul Shoiry à sa direction, est, des trois formations, celle qui affiche le plus maigre déficit, soit 129 797 $ sur un budget de revenus de 549 999 $ contre des dépenses de 670 796 $ en 2005.

Le rapport, qui devait être déposé le 31 mars au plus tard, révèle que l'ACQ possédait cependant un actif de 51 659 $ au début de l'année financière, ce qui ramène sont déficit à 78 138 $ à la fin de l'année.

Les notes complémentaires laissent aussi savoir que le budget accordé aux frais de recherche et support aux élus s'élève à 199 108 $, et celui pour le support du parti à 62 900 $.

Après l'élection, la Ville a remboursé 55 685 $ à l'ACQ, représentant la moitié des dépenses effectuées par les candidats ayant obtenu 15 % des votes.

VISION QUÉBEC

Pour ce qui est du parti de Marc Bellemare, le déficit de 180 000 $ environ sera plus difficile à combler. Le chef de Vision Québec a cependant réussi à colmater certaines brèches, le 25 février 2006, en dépit de ses maigres résultats électoraux, en allant chercher plusieurs contributions, certaines de 1000 $ même.

Le parti a dû protéger ses arrières en demandant à bon nombre de ses candidats de se porter garants de prêts et de cautionnements. Pas moins de 15 candidats ont prêté 5000 $, alors qu'une douzaine d'autres ont émis des cautions du même montant. Outre M. Bellemare, qui a prêté 10 031 $ au parti, cinq individus ont prêté 10 030 $ à Vision Québec : Charles Lacroix, de Québec, Alain Francœur, de Charlesbourg, Patrice Beauchemin, de Sainte-Foy, Michel Létourneau, de Charlesbourg et Pierre Bibeau, de Québec.

Vision Québec a tenu huit activités de financement, la plus importante, au Cercle de la garnison, le 15 juin 2005. Le parti avait alors amassé 68 250 $ (avec reçus de contribution). Le 7 mai 2005, à l'Université Laval, au cours d'un rassemblement populaire, VQ avait amassé 6432 $ en dons anonymes, et 2960 $ sans reçu de distribution.

RENOUVEAU MUNICIPAL

Quant au RMQ, son importance sur la scène municipale au cours des dernières années l'a favorisé. Son budget dépasse 850 000 $, et plusieurs éléments sont assumés en partie par la Ville de Québec (recherche et secrétariat : 325 000 $). Sous la gouverne de Claude Larose, puis d'Ann Bourget, le parti a enregistré des dépenses de 1 276 644 $., ce qui lui occasionne un déficit de 418 412 $.

Les emprunts bancaires totalisent 363 774 $. une dette de 100 000 $ devenant remboursable en totalité en juin 2007.

Le parti compte 4692 membres. Le RMQ a récolté 95 545 $ au cours de trois activités de financement, dont un cocktail à 150 $ par personne au Château Bonne Entente, le 14 septembre 2005.



COLLABORATION SPÉCIALE LUCE DALLAIRE

Le niveau de la Chaudière a baissé hier, mais l'embâcle des rapides du Diable reste aussi compact.

INONDATIONS À BEAUCEVILLE

L'heure est au nettoyage et à la vigilance

LUCE DALLAIRE
Collaboration spéciale

BEAUCEVILLE — L'opération « nettoyage après inondation » se poursuit à Beauceville alors que l'état d'alerte est maintenu et que les citoyens sont invités à être vigilants en raison de la pluie annoncée pour aujourd'hui.

Gilles Lessard a installé une pompe chez un ami absent. « Il faut bien ramasser », dit-il.

Brigitte Poulin, elle, récite les consignes à suivre après de tels dégâts d'eau. « Il faut tout vider, bien s'équiper, nettoyer et prendre notre mal en patience », affirme-t-elle.

« Ne descendez rien sur le plancher des sous-sols ou caves potentiellement inondables et demeurez sur le qui-vive. De plus, alors que vous effectuez le nettoyage de vos résidences inondées, prenez connaissance des informations du guide transmis par la sécurité publique », ajoute le directeur général de Beauceville, Jacques Francœur.

Un feuillet distribué à l'ensemble des résidants touchés par l'inondation regorge en effet de conseils précis concernant les choses à jeter ou non et les vérifications à effectuer sur les appareils électriques, entre autres.

PAS ENCORE FINI

À la municipalité, le mot d'ordre est lancé. L'état des mesures d'urgence demeure en vigueur. « La météo prévoit de 25 à 35 mm d'eau au cours des 24 prochaines heures, atteste le directeur général. Toutes nos équipes restent donc en poste et nous demandons à la population d'être vigilante. Sans présumer de rien, il faut se dire que ce n'est pas encore fini. »

La Chaudière, elle, est sous haute surveillance 24 heures sur 24.

Il faut savoir qu'en cas de pluie, les impacts mesurables ne sont jamais immédiats.

« Tout dépendant de l'intensité des précipitations, il faut compter environ 12 heures avant que les mouvements d'eau se fassent sur la rivière », note M. Francœur.

Actuellement, la rivière est stable. Son niveau a baissé d'un mètre hier. Son débit est passé de 550 m^3 à 350 m^3. Par contre, l'embâcle formé à la sortie sud, aux rapides du Diable, est toujours présent et l'amoncellement des glaces figées à l'entrée nord est demeuré intact.

« Si un important coup d'eau devait faire céder l'embâcle aux rapides et que, par ailleurs, les glaces ne bougeaient pas derrière Ultramar, à la sortie de Beauceville, le centre de Beauceville en subirait alors les contrecoups », redoute le directeur général.

« Il n'est pas question de reprendre les travaux avec la rétroexcavatrice. À ce stade-ci, les résultats ne sont pas concluants, reconnaît-il. Il ne reste donc qu'à attendre et à espérer qu'il n'y ait pas de nouveau débordement. »

PROJET RABASKA

La mairesse de Lévis n'exclut pas de visiter le port méthanier de Boston

MARC SAINT-PIERRE
MStPierre@lesoleil.com

La mairesse de Lévis, Danielle Roy-Marinelli, n'exclut pas de se rendre à Boston comme l'a fait Thomas Mulcair pour se faire une tête sur son port méthanier.

« C'est fort possible que cela se fasse », a-t-elle répondu à une citoyenne lévisienne, Fabienne Gagné, qui lui suggérait une mission d'observation dans la capitale du Massachusetts.

S'exprimant lors de la période de questions qui a été largement occupée par des opposants à Rabaska, hier soir, au conseil municipal, celle-ci a proposé à la mairesse de s'y rendre avec ses collaborateurs « afin de visualiser le complexe méthanier qui est exploité et y rencontrer votre homologue, ainsi que les principaux officiers municipaux concernés ». « Les citoyens consultés pour formuler cette proposition souhaitent que cette initiative puisse se réaliser très prochainement », a ajouté M^me^ Gagné.

Il y a une huitaine, l'ancien ministre québécois Thomas Mulcair a révélé s'être rendu visiter le port méthanier d'Everett, près du centre-ville de Boston, quand il était ministre de l'Environnement. Il a alors acquis la profonde conviction que le projet Rabaska ne serait pas une bonne idée pour les habitants de Lévis et de Québec. « Il y a des considérations juridiques, mais aussi de sécurité publique », avait-il entre autres observé.

Les propos de M. Mulcair ont été perçus par le conseiller de Lauzon et membre du comité exécutif Jean-Claude Bouchard comme « un petit baume » pour les résidants de l'est lévisien, les observations de l'ex-ministre s'alignant sur ce qu'ils soutiennent depuis des mois.

À son avis, il serait « intéressant » que le conseil municipal retire l'appui naguère donné au projet par l'administration de Jean Garon. Pour M. Bouchard, les élus lévisiens auront à se prononcer à l'étape du protocole à intervenir entre la Ville et Rabaska et aussi quand il s'agira d'avaliser le mémoire qui sera présenté au BAPE.

Dans le discours de la mairesse, il est apparu qu'elle a l'intention de naviguer dans la neutralité, une neutralité vigilante qui implique qu'elle suive le développement du dossier à la trace.

Cinq rivières de la région sous haute surveillance

FRANCIS HIGGINS
FHiggins@lesoleil.com

Cinq rivières de la région de Québec inquiètent la Sécurité civile. Les fortes pluies et le temps doux des prochains jours menacent de les faire sortir de leur lit.

La Montmorency, qui prend sa source dans la réserve faunique des Laurentides, est gelée à 60 %. Un couvert de glace cache 80 % de la surface de la Sainte-Anne, près de Saint-Raymond de Portneuf. Des masses de neige recouvrent ses rives. Elles risquent d'augmenter le niveau de l'eau en fondant. Pour le moment, le débit est bas, mais cette rivière a la réputation de réagir vite aux fortes pluies.

À Stoneham, les rivières Huron et Hibou sont surveillées de près, de même que celle du Gouffre, dans Charlevoix.

« C'est clairement la période de l'année où on doit surveiller de près toute la région, mais on cible certaines zones à risque, précise Hélène Chagnon, directrice régionale de la Sécurité civile pour la capitale nationale et Chaudière-Appalaches. Nos équipes se tiennent prêtes jour et nuit. De plus, les municipalités sont nos premiers observateurs sur le terrain. »

La population aussi garde l'œil sur les cours d'eau. Hier, la Ville a reçu plusieurs appels pour avertir que les rivières Jaune et du Sud débordaient. Il s'agissait de fausses alertes puisque leur débit est à la baisse.

Le service météorologique d'Environnement Canada prévoit de 20 à 30 mm de pluie ou de neige fondante d'ici demain. Le mercure ne devrait pas dépasser les 7° Celsius. « Il n'y aura pas de gros orages, pas plus qu'il n'y a de temps très chaud à l'horizon. Donc, la neige près des affluents ne fondra pas à vitesse accélérée », précise le météorologue René Héroux.

EMBÂCLE BRISÉ À LÉVIS

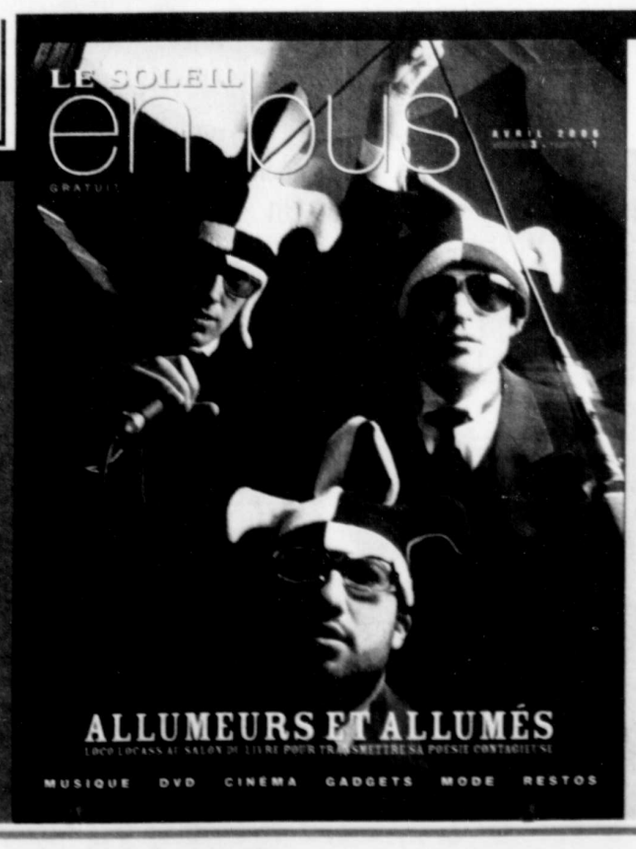
Hier matin, une pelle mécanique a brisé l'embâcle qui obstruait la rivière Beaurivage depuis samedi, à Lévis. L'intervention a permis aux glaces de passer sous le pont et à l'eau de circuler.

Contrairement à la Rive-Sud, les cours d'eau de la Rive-Nord coulent du nord au sud. Ils sont moins sujets à la formation d'embâcles puisque leurs parties près du fleuve dégèlent les premières.

Cependant, les grandes quantités de neige au nord risquent de fondre pour venir gonfler le niveau d'eau. C'est dans ces circonstances que les rivières de Québec risquent de sortir de leur lit.

1709758

DEMAIN
DANS LES AUTOBUS DU RTC
Allumeurs et allumés
Loco Locass au Salon du livre pour transmettre sa poésie contagieuse



Dans le magazine
Le Soleil en bus

Amoureux de cette langue française qu'ils rappent, célèbrent et font « groover grave », les membres de Loco Locass s'amènent au Salon international du livre de Québec pour partager leur passion de la lecture et de l'écriture.

À lire aussi, des suggestions de musique, de films, de restos et des idées de sorties pour le mois qui commence.

ÉVALUATION DES RÉSIDENCES DU TERRITOIRE DE QUÉBEC

Hausse de valeur signifiera souvent hausse de taxes

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

La Ville de Québec a beau faire de légers surplus, plusieurs citoyens n'échapperont pas aux hausses de taxes l'an prochain, en raison du bond de 40 % en moyenne de la valeur des résidences du territoire.

En déposant le rapport financier 2005 de la Ville de Québec — qui indique un petit surplus de 9,2 millions $ sur un budget de 912,7 millions $ —, la mairesse de Québec, Andrée Boucher, et son trésorier, Raynald Bédard, ont déjà les yeux sur le futur.

C'est que le nouveau rôle d'évaluation foncière, qui sera déposé en septembre, les obligera à faire toute une gymnastique pour limiter les disparités entre contribuables.

Durant les trois dernières années, le secteur résidentiel a connu une hausse de valeur de près de 40%, soit une augmentation quatre fois plus considérable que lors du précédent rôle d'évaluation. La valeur des commerces a aussi connu une forte croissance, signale de trésorier Raynald Bédard, tandis que les immeubles gouvernementaux et institutionnels ont pris 10 % de plus-value.

Ces hausses s'expliquent par l'ébullition dans le marché immobilier et par les transactions à fort prix conclues durant les dernières années.

« Ce n'est pas parce que le potentiel de taxer est là qu'on doit en profiter », dit la mairesse Andrée Boucher, pour rassurer les propriétaires.

Mais en même temps, la mairesse et le trésorier n'étaient pas prêts hier à garantir que la Ville réduirait le taux de taxation du 100 $ d'évaluation foncière pour amortir le choc. « On ne peut pas dire qu'il va y avoir aucune augmentation due au rôle pour aucun contribuable à cause justement des distorsions entre les secteurs résidentiel, commercial et institutionnel », dit le trésorier Raynald Bédard.

Pour épargner « le vieux couple de Charlesbourg », comme dit la mairesse Boucher, la Ville de Québec tente de négocier avec le gouvernement provincial. « La contribution du gouvernement va augmenter beaucoup moins que celle des autres contribuables, note le trésorier Bédard. On veut éviter que le gouvernement fasse une économie, de l'ordre de 12 millions $, et qu'on doive aller piger chez les contribuables pour boucler notre budget. »

MERCI À LA FAMILLE ADAMS

La Ville de Québec peut remercier la famille Adams, qui a vendu les Galeries de la Capitale à la fin novembre, car cette transaction a amené 6,7 millions $ inattendus en droit de mutation immobilière. L'administration municipale avait anticipé 21 millions $ en « taxe de bienvenue » ; elle en aura reçu 28,7 millions $ en 2005.

La masse salariale des 4500 employés de la Ville de Québec a augmenté de 9% en 2005, pour atteindre 368 millions $. Une hausse qui doit absolument être jugulée, dit la mairesse Boucher, qui demandera à la fonction publique de réviser chaque section de la Ville. « Est-ce qu'il y a des pertes de temps à cause des déplacements ? se demande la mairesse Boucher. On va peut-être devoir réviser nos champs d'action. Peut-être qu'on met trop d'énergie ou trop d'argent dans certains champs ? »

Les revenus totaux de la Ville ont été de 929 millions $ en 2005 tandis que les dépenses totales s'élevaient à 919,8 millions $. Le budget révisé prévoyait des revenus et dépenses de 912,7 millions $. On sait déjà que 8,6 millions $ du surplus réalisé en 2005 devront servir à équilibrer le prochain budget municipal.

EN BREF

Marchethon paroissial le 4 juin

■ L'église Sainte-Thérèse-de-Lisieux, à Beauport, promulguée sanctuaire diocésain par le cardinal Marc Ouellet, se refait une beauté. Un campanile — tour avec clocher — tout neuf sera construit ce printemps, en même temps que les cloches, abîmées en 1987 par un tremblement de terre, seront restaurées. Ces travaux constituent la première phase d'un chantier qui coûtera 200 000 $, et pour lequel un marchethon paroissial aura lieu le 4 juin avec l'archevêque émérite Maurice Couture (ci-contre, à droite) en tête. Une campagne de souscription de la Fondation Sainte-Thérèse-de-Lisieux a permis de recueillir 125 000 $ à ce jour. *Alain Bouchard*

Policiers serveurs

■ Les élèves de l'école primaire Saint-Malo auront la surprise de se faire servir le déjeuner par les policiers de la Ville de Québec, ce matin. Les jeunes des écoles Coeur-Vaillant, La Fourmilière, Marguerite-Bourgeoys, Notre-Dame-du-Canada et Saint-Roch recevront aussi un repas, entre 6 h 30 et 9 h. Cette activité se fait en collaboration avec le Club des petits déjeuners, qui combat la malnutrition chez les enfants. Les patrouilleurs participent à cette activité bénévolement et en dehors de leur quart de travail. *Francis Higgins*

La mine Bell stoppée par un problème électrique

■ THETFORD MINES — Une autre tuile vient de tomber sur la tête de LAB Chrysotile de Thetford Mines. La mine souterraine Bell a dû cesser sa production pour quelques jours en raison d'un problème d'alimentation électrique survenu dimanche soir. « Il semblerait qu'un câble ait sauté. C'est un problème qui empêche effectivement la production tant au moulin que sous terre. Difficile de dire combien de temps durera l'arrêt de production. Mais notre priorité est de remettre la mine en état de fonctionner », a précisé Normand Doucet, vice-président aux opérations de la mine. *PC*



LE SOLEIL, ÉRICK LABBÉ

Devant une statue de sainte Thérèse-de-Lisieux, le ministre Michel Després, responsable de la région de Québec, et le curé de la paroisse, Réjean Lessard, posent avec Mgr Maurice Couture.





L'Association des concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2006 suivants : berline G6 (2ZF69/R7C) et Montana SV6 (2U11416/R7A). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. 1. Basé sur l'étude 2005 *Automotive Performance, Execution and Layout* (APEAL) de J.D. Power. Cette étude est basée sur les commentaires de 102 951 consommateurs américains. www.jdpower.com. 2. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant (tests d'impacts frontaux). Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. 3. À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Frais de transport et préparation inclus. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 15 ¢/km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. 4. Cote de consommation faite que publiée dans EnerGuide par Ressources naturelles Canada. 5. À l'achat, préparation incluse. Transport, frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. 6. Comprenant un abonnement de un an gratuit au plan Start et sauf. Contrat de service requis. Pour obtenir tous les détails et modalités liés au service OnStar, composez le 1 800 667-8677, informez-vous auprès de votre concessionnaire ou consultez le site onstarcanada.com. MCMarque de commerce © 2005, Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Utilisée sous licence. Tous droits réservés. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (primegmpourvousetudiants.ca, sauf la Montana SV6) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com.**
1720158

Accusé d'agression et d'extorsion

Steeve Pinard s'en est pris à un homme de 73 ans lundi dernier

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

■ Un individu de 22 ans a comparu hier au palais de justice de Québec pour avoir agressé un homme de 73 ans à son domicile et pour l'avoir obligé à le suivre jusqu'à un guichet automatique afin de lui extorquer de l'argent.

Steeve Pinard, de Beauport, a attaqué sa victime alors que celle-ci se trouvait sur le perron de sa maison, le 27 mars vers minuit. « Il a entendu des pas derrière lui et l'homme l'a accoté au mur. Il lui a dit : "*Man*, je suis dans la marde et j'ai besoin de 500 $" », relate le procureur de la Couronne au dossier au moment de la comparution de l'accusé.

Le septuagénaire, effrayé par son agresseur, lui explique qu'il n'a pas cette somme en sa possession, mais lui offre 150 $. Pinard indique au pauvre homme qu'il lui faut au minimum 200 $. Il prend alors le portefeuille de sa victime dans lequel se trouvent 35 $ et lui dit : « J'ai un *gun*. Je peux te planter mon petit crisse. »

MENACÉ DE MORT

Ensemble, ils prennent un taxi et se rendent à un premier guichet automatique, qui est fermé. Il prennent ensuite la direction de la Banque de Montréal, rue Mailloux. À la sortie du taxi, Pinard profère d'autres menaces. « Appelle jamais la police parce que tu vas avoir affaire à moi et aux autres. Je sais où tu restes. »

La victime se dirige seule vers le guichet, où elle retire 200 $, pour revenir vers son agresseur demeuré à l'extérieur. Ce dernier l'oblige alors à retourner au guichet pour retirer 100 $ supplémentaires parce qu'un des billets de 20 $ était imprégné du sang de la victime blessée à la main.

« Parle pas, sinon t'es mort », avertit Pinard avant de quitter à pied. Même si l'homme de 73 ans avait peur de mourir et des représailles de son assaillant, il a alerté des policiers qui passaient dans le secteur. Avec la description de Pinard, ils ont rapidement localisé l'individu qui se trouvait un peu plus loin dans une cabine téléphonique. Celui-ci a repoussé un des patrouilleurs et a fui les lieux. Il a été rattrapé et finalement appréhendé après avoir longuement résisté.

LIBERTÉ REFUSÉE

Steeve Pinard a essayé, en vain, d'éviter la prison, hier, en expliquant au juge qu'il avait un problème d'alcool. Bien qu'à jeun la semaine, il peut prendre jusqu'à 36 bières par jour la fin de semaine. Il voulait suivre une thérapie fermée plutôt que d'être incarcéré. Le magistrat a refusé cette demande en raison du lourd passé judiciaire de l'individu en matière de méfait, de trafic de stupéfiants et de vol par effraction. Pinard est aussi accusé de bris de probation.

CHARLESBOURG

Virage à droite téméraire

■ Une automobiliste impliquée dans une collision s'en est tirée à bon compte, hier, à en juger par l'état de sa voiture. En après-midi, la dame a quitté l'avenue Des Grenats pour tourner sur la rue Louis-XIV, en direction ouest, dans l'arrondissement Charlesbourg. Malgré un véhicule qui l'empêchait de bien voir, elle s'est engagée dans ce virage à droite sur l'ancienne 80e Rue. Une voiture roulant en sens inverse n'a pu l'éviter et l'a percutée. Au premier regard, la tôle de sa voiture était si froissée que les ambulanciers ont demandé les pinces de désincarcération pour en dégager la dame, qui a cependant pu sortir de sa fâcheuse position sans l'aide des mâchoires de vie. Elle a été conduite à l'hôpital pour traiter des blessures mineures. ***Francis Higgins***

1719403



Espace Bell

ALMA
Plaza 1
(418) 662-0469

AMQUI
114, boul. St-Benoît O.
(418) 629-6430

BAIE-COMEAU
997, boul. Laflèche
(418) 295-1294

CHICOUTIMI
1915, boul. Talbot
(418) 696-0506

Place du Royaume
(418) 693-1188

DOLBEAU
1471, boul. Walberg
(418) 239-0063

GASPÉ
157, boul. de Gaspé
(418) 368-5004

HAVRE ST-PIERRE
1111B, rue Boréale
(418) 538-1301

JONQUIÈRE
Galeries Jonquière
(418) 695-0238

LÉVIS
104, route
Président-Kennedy
(418) 837-0222

Galeries Chagnon
(418) 833-3848

MARIA
111, boul. Perron O.
(418) 759-5225

MATANE
Les Galeries du Vieux Port
(418) 562-0235

PASPÉBIAC
108 boul. Gérard-D.-
Lévesque Est
(418) 752-2003

QUÉBEC
1171, boul. Charest
Ouest
(418) 687-2121

1100, rue Bouvier
Bureau 350
(418) 627-6000

Les Galeries de la Capitale
(418) 627-2555

Place Fleur-de-Lys
(418) 529-9292

RIMOUSKI
341, 2e Rue Est
(418) 722-7717

76, rue St-Germain Ouest
(418) 723-0999

RIVIÈRE-DU-LOUP
Centre commercial
Rivière-du-Loup (kiosque)
(418) 868-8888

SEPT-ÎLES
1230, boul. Laure
(418) 962-6568

STE-FOY
2785, boul. Laurier
(418) 650-1000

Place Laurier
(418) 658-8678

ST-GEORGES-
DE-BEAUCE
Carrefour St-Georges
(kiosque)
(418) 228-5521

ST-NICOLAS
585, route 116
(418) 831-2355

Bell Mobilité

BEAUPORT
Inter Cellulaire enr.
2384, boul. Louis XIV
(418) 660-9909

QUÉBEC
CBCI Telecom inc.
2800, St-Jean-Baptiste
Bureau 100
(418) 626-1800

ROBERVAL
Cellulaire Chic
612, boul. Marcotte
(418) 275-0606

Aussi offert chez ces détaillants :

L'offre prend fin le 30 avril 2006; avec une nouvelle activation d'un appareil dans le cadre d'un engagement de 3 ans à un forfait voix. Services et options offerts avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture 1X et/ou 1xEV-DO Mobilité de Bell, là où la technologie le permet. Soirs du lundi au jeudi, de 20 h à 7 h, et week-ends du vendredi 20 h au lundi 7 h. Chaque forfait est facturé sur une base mensuelle et les minutes pour toute utilisation (données ou voix) sont locales dans la zone de couverture Mobilité de Bell; sinon, des frais d'interurbain et d'itinérance (y compris impôts étrangers) peuvent s'appliquer. Autres frais tels que 9-1-1 (0,75 $/mois), frais d'accès au réseau (6,95 $/mois) et frais uniques d'activation (35 $) s'appliquent. Prix/offres et options peuvent être modifiés sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre indicatif. Pas disponibles dans tous les magasins. D'autres conditions s'appliquent. (1) Avec une nouvelle activation dans le cadre d'un engagement de 2 ou 3 ans à un forfait Décroche-pouce, Avalanche ou Extrême. S'applique pendant la durée initiale de l'engagement. (2) S'applique aux appels locaux faits du Canada vers le Canada ou les États-Unis ; 30 ¢/min additionnelle.
© 2005, COVAN. Utilisée sous licence

17720256

Roulement de tambour, s'il vous plaît…

(Les tambours sont à l'arrière, à côté du piano.)



La voici : la toute nouvelle Passat familiale 2007. La même grâce dans les lignes que sa sœur berline. Le même confort luxueux. La même ingénierie haut de gamme avec, entre autres, l'allumage par bouton, le frein à main électronique au tableau de bord, les sièges avant chauffants et le moteur de 200 chevaux, ou 280 si vous optez pour le V6. Et avec, en plus, une gestion intelligente de l'espace qui vous permet de charger jusqu'aux *drums* de votre plus vieux pour aller les perdre dans le bois. Essayez-la vite. **Bien équipée à partir de 31 425 $*.**

Passat familiale 2007

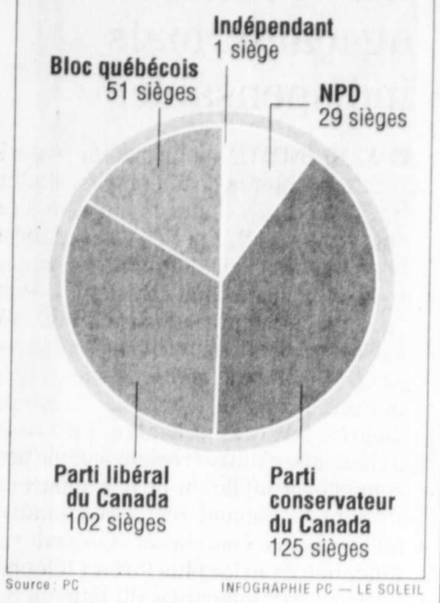
Visitez vw.ca ou appelez le 1 888 ROULE VW pour plus de détails.

*PDSF de la Passat familiale 2007 2.0T, 31 425 $. Taxes, immatriculation, droits, frais de titre et de documentation, inspection de prélivraison, frais administratifs (y inclus les frais d'inscription, jusqu'à 46 $, au Registre des droits personnels et réels mobiliers), frais de transport de 615 $, assurances et autres options en sus. Modèle montré à titre indicatif seulement. Certaines caractéristiques montrées peuvent être offertes en option. Tous les détails chez votre concessionnaire. « Volkswagen », le logo Volkswagen et « Passat » sont des marques déposées de Volkswagen AG. © Volkswagen Canada Inc. 2006.

LE QUÉBEC ET LE CANADA

La Chambre des communes

Répartition des 308 sièges de la Chambre des communes à Ottawa qui reprend ses travaux parlementaires aujourd'hui avec le discours du Trône.



Source : PC — INFOGRAPHIE PC — LE SOLEIL

Les libéraux tendent la main au Bloc

Bill Graham veut «modérer» Harper

SYLVAIN LAROCQUE
Presse canadienne

OTTAWA — Après des années de relations acrimonieuses avec le Bloc québécois, les libéraux tentent un rapprochement avec le parti souverainiste fédéral dans l'espoir de «modérer» le nouveau gouvernement de Stephen Harper.

«Il y a énormément de choses dans le domaine politique où le Parti libéral et le Bloc québécois sont sur la même longueur d'ondes, surtout sur les questions sociales», a déclaré le chef intérimaire libéral, Bill Graham, lors d'un entretien téléphonique avec la Presse canadienne, hier.

RENCONTRE AVEC DUCEPPE

Quelques heures plus tôt, M. Graham avait rencontré le chef bloquiste, Gilles Duceppe, afin d'échanger avec lui des points de vue sur la façon de contrer le gouvernement conservateur minoritaire.

«Nous avons une approche assez semblable quant à la façon de résoudre les problèmes de criminalité et d'autres choses semblables, a souligné Bill Graham. Il y a beaucoup d'endroits où nos points de vue se touchent et j'ai juste voulu explorer avec (M. Duceppe) comment et jusqu'à quel point on pourrait peut-être collaborer, là où ce serait nécessaire ou même positif de changer le point de vue du gouvernement.»

Le chef de l'opposition officielle a tenu à préciser qu'il n'envisageait pas d'alliance en bonne et due forme avec le Bloc. «Ce n'est pas une question de collaboration étroite, c'est une reconnaissance du fait que dans la composition de la Chambre, il y a une convergence de points de vue de la part du Bloc et des libéraux», a-t-il fait remarquer.

Bill Graham a rappelé que comme député, il a toujours entretenu de bonnes relations avec le Bloc, notamment à l'époque où il présidait le comité des Communes sur les affaires étrangères. «Sur la souveraineté du Québec, il n'est pas question que nous ayons le même point de vue, mais sur beaucoup de questions en politique étrangère et même en politique intérieure, nous avons des approches assez semblables, a-t-il estimé. Il est donc tout à fait acceptable et loisible que nous travaillions ensemble pour modérer la position des conservateurs.»

GARDERIES

Les dossiers d'accord mutuel sont nombreux : appui au mariage gai, maintien du registre des armes à feu et financement des garderies.

Sur ce dernier point, toutefois, les choses seront plus compliquées. Les libéraux tiennent au développement d'un réseau pancanadien de services de garde, tandis que le Bloc réclame un transfert pur et simple à Québec, dans le cadre du règlement du déséquilibre fiscal s'il le faut. «C'est beaucoup plus simple pour le Bloc que pour nous», relève le chef libéral.

La main tendue par Bill Graham marque un virage important pour les libéraux, qui ont toujours eu des relations houleuses avec le Bloc québécois.

Dès sa fondation, au début des années 1990, le Bloc a fait du Parti libéral fédéral son ennemi juré en raison, notamment, de la position des libéraux au sujet du nationalisme québécois. Les libéraux ont été, pendant le long règne de Jean Chrétien, les principaux adversaires électoraux du Bloc. Le scandale des commandites, qui a beaucoup profité aux troupes souverainistes, a cristallisé la hargne entre les deux partis.

120 000$ EN ARGENT LIQUIDE REÇUS POUR 10 CANDIDATS LIBÉRAUX

La GRC a interrogé M.-Y. Côté

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

■ Marc-Yvan Côté a finalement rencontré la GRC pour dire ce qu'il savait des 120 000 $ en argent liquide qui lui avaient été remis pour financer 10 candidats libéraux à l'élection fédérale de 1997. Une rencontre qu'il a tenu à cacher pendant la dernière campagne électorale canadienne.

Lors d'une brève entrevue, l'ex-organisateur libéral, à Ottawa comme à Québec, a confirmé qu'il a été interrogé au sujet de ces fonds qui provenaient du programme des commandites.

En novembre, il avait indiqué aux médias qu'il ne divulguerait qu'aux policiers le nom des candidats qui en avaient bénéficié. Le 7 décembre, il soutenait au SOLEIL que l'interrogatoire n'avait pas encore eu lieu.

À cette date, «c'était fait. J'ai répondu aux questions (de la Gendarmerie royale du Canada) qui m'ont été posées. J'ai fait mon devoir. Je n'avais pas à rendre publique la rencontre», a-t-il tranché. M. Côté a avancé qu'il a voulu éviter d'être plongé malgré lui dans le scrutin fédéral. «Partir avec ce dossier (à propos d'un tête-à-tête avec la GRC) en pleine campagne électorale, ça ne me tentait pas du tout.»

L'ex-organisateur avait nié la tenue de cette rencontre pendant la campagne

Celui que Paul Martin a banni à vie des rangs du Parti libéral du Canada pour son implication dans le scandale des commandites a toujours insisté sur le fait qu'il n'a jamais bénéficié des fonds mis à sa disposition.

Il a justifié la sortie qu'il avait effectuée en novembre en plaidant que les médias et la classe politique «avaient assez déliré.» Il a l'impression que les 120 000 $, qui lui avaient été confiés pour distribution aux aspirants députés, en étaient venus à occulter «les dizaines de millions $» dilapidés dans le Programme des commandites.

Marc-Yvan Côté n'entend pas revenir sur ce dossier publiquement. «La page est tournée ; le dossier est fermé», a-t-il confié.

RENCONTRES AVEC LA GENDARMERIE ROYALE

Lester met Morin au défi de publier ses notes

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

Vertement pris à partie par Claude Morin dans son dernier livre, le journaliste Normand Lester a mis l'ex-ministre au défi, hier, de rendre publiques les notes qu'il a prises au sujet de chacune de ses rencontres avec des agents de la GRC.

M. Lester dit comprendre que «Claude Morin, qui arrive à la fin de sa vie, veuille donner sa version des faits. Mais il en met un peu trop».

Dans *L'Affaire Morin : Légendes, sottises et calomnies*, Claude Morin réplique à M. Lester, qui l'avait accusé, dans un ouvrage sur les services du renseignement canadien, d'avoir livré des informations stratégiques à la GRC alors qu'il était haut fonctionnaire, puis ministre du gouvernement de René Lévesque.

M. Morin admet avoir eu plusieurs rencontres avec les services secrets canadiens, mais nie leur avoir divulgué quoi que ce soit d'intéressant ; il affirme au contraire leur avoir soutiré des informations sur les intentions du fédéral, à l'époque. Et dans son dernier ouvrage, l'ex-ministre remet en question, sans ménagement, la rigueur de M. Lester.

Lors d'une entrevue téléphonique, hier, ce dernier a dit douter que l'on puisse berner si facilement la GRC, «des professionnels de l'information et de l'espionnage».

S'il admet ne pas connaître tous les détails de l'affaire, M. Lester n'en met pas moins le «père de l'étapisme» au défi de révéler les notes qu'il prenait après ses rendez-vous avec la GRC.

NOUVEAU DÉFI

M. Morin — qui n'en est pas à sa première prise de bec avec Normand Lester — avait admis en 2001, dans une longue réplique au livre *Enquête sur les services secrets* et à un documentaire développant une thèse apparentée, avoir consigné par écrit l'essentiel de ce qu'il disait aux agents fédéraux, afin de ne pas se contredire, d'une fois à l'autre. Il affirmait alors n'avoir aucune intention de les publier, de crainte que leur citation hors contexte ne nuise à certaines personnes, mais que René Lévesque avait pu les consulter.

L'échange épistolaire de 2001 entre MM. Morin et Lester peut être consulté dans le site indépendantiste **www.vigile.net.**

M. Lester, qui réclamait déjà, à ce moment, que ces notes soient dévoilées, est revenu à la charge, hier. «Si, à la lecture de ces documents, je me rends compte qu'il n'a rien à se reprocher, alors je l'admettrai. (...) Je ne sais pas pourquoi Claude Morin a fait ça (collaborer avec la police fédérale). Je ne sais pas ce qu'il leur a donné (comme information). On le saura quand les archives le concernant seront ouvertes, 20 ans après sa mort», dit-il.



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Françoise David, l'une des deux porte-parole du nouveau parti politique Québec solidaire (QS) s'est adressée aux étudiants de l'Université Laval, hier.

Il n'est pas urgent de tenir un référendum, plaide Françoise David

(PC) — Le nouveau parti politique Québec solidaire (QS) regroupe des souverainistes «qui ne sont pas pressés».

«Oui à la souveraineté, mais en se donnant le temps nécessaire pour une démarche de démocratie participative», a déclaré hier Françoise David, une des deux porte-parole du parti, en marge d'une conférence prononcée devant une centaine d'étudiants de l'Université Laval.

Mme David a critiqué la démarche du Parti québécois, qui s'engage, après son élection, à «organiser et tenir un référendum le plus tôt possible à l'intérieur du mandat».

Au préalable, «il faudra le temps de faire une démarche de réflexion qui inclura tout le monde au Québec», a-t-elle dit. Elle juge «surréaliste» le débat qui s'est tenu au sein du Parti québécois pour déterminer combien de temps après l'élection devrait être déclenché le référendum sur la souveraineté.

«On fait le référendum quand on pense que la réflexion a suffisamment mûri. Je ne veux pas mettre une date de l'avant, mais se donner un Québec souverain est un enjeu capital et il doit être assez largement partagé. Il faut prendre le temps de faire une démarche de réflexion», a poursuivi Mme David.

50 % PLUS UN, C'EST FRAGILE

Ainsi, elle croit qu'un référendum gagné par une très mince marge poserait des problèmes. «Juste 50 % plus un, c'est légal et légitime, mais stratégiquement, ce n'est pas la meilleure situation, c'est fragile. Il faut prendre le temps de faire le débat, de sentir un mouvement plus fort».

Le nouveau parti Québec solidaire est souverainiste, mais il souhaite débattre de la démarche référendaire qui sera suivie avant de se joindre à une vaste coalition des souverainistes.

«ÉLOGE DE LA RICHESSE»

Alain Dubuc tente de réconcilier «lucides» et «solidaires»

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Dans son livre tout récent *Éloge de la richesse*, le chroniqueur Alain Dubuc s'emploie à sortir de leur torpeur les adeptes québécois du «pis après» et de la pensée magique qui s'accommodent du *statu quo* économique. Il tente aussi de débloquer le débat mort-né entre les ténors d'un Québec lucide et ceux d'un Québec solidaire.

«Je savais que ce titre ferait tiquer certaines personnes. Je voulais aller droit au but et brasser la cage. Dans une société normale, personne ne dirait que j'y vais fort avec mon titre. Ici la richesse est associée à l'exploitation et à l'injustice et ça devient une tare sociale», a soutenu l'auteur dans une interview téléphonique menée il y a quelques jours.

«Quand on parle de création de richesse au Québec, on a toujours l'impression que c'est un discours de chambres de commerce et d'hommes d'affaires qui veulent faire des profits. C'est vrai, mais c'est aussi un discours collectif qui donne à la société des ressources qui lui permettent de faire ce qu'elle estime être important», a-t-il avancé.

«Dans les pays scandinaves, par exemple, la logique de croissance économique va de pair avec la logique de solidarité sociale», a-t-il ajouté.

UN QUÉBEC PAUVRE

Dès les premières pages, chiffres à l'appui, Alain Dubuc assène le diagnostic : «Le Québec est pauvre. Son niveau de vie est l'un des plus bas en Amérique du Nord.»

Plutôt que d'en tenir compte, bien des Québécois donnent dans le déni qui leur fait dire qu'il n'y pas de problème et que si on met le cap sur la croissance, on va perdre nos valeurs de solidarité, signale-t-il.

«Les arguments économiques étaient beaucoup ceux des fédéralistes et cela a créé des mécanismes de défense chez les souverainistes qui ont eu tendance à toujours embellir la réalité pour ne pas prêter flanc aux arguments sur la faiblesse économique du Québec. On n'arrive pas à avoir un débat sur la question suivante : «Est-ce qu'on est assez prospère et que devrions nous faire pour le devenir davantage», déplore-t-il.

«On plaque au débat collectif des principes comme la simplicité volontaire, mais qui ne fonctionne pas au plan collectif. Une société généreuse doit être une société riche. Il n'y a pas d'exemple de sociétés solidaires et pauvres à la fois», fait valoir le journaliste.

MOINS DE RESSOURCES

Il estime que si au plan individuel, on peut compenser un revenu moindre en mangeant davantage de poulet que d'agneau, au plan collectif l'austérité n'a pas les mêmes conséquences. «Nous aurons collectivement moins de ressources que les Ontariens quand il faudra financer les services publics essentiels, construire ou réparer des routes, acheter des médicaments, assurer aux patients l'accès aux technologies de pointe, attirer de bons chercheurs dans les universités, garnir nos bibliothèques publiques, enrichir nos musées, former des médecins. Les loyers sont peut-être plus bas à Montréal qu'à Toronto, mais l'asphalte coûtera à peu près la même chose ici que dans la province voisine, tout comme un appareil de tomographie. Sauf qu'ici, on a moins d'argent pour payer tout ça».

Alain Dubuc avait presque complété la rédaction d'*Éloge de la richesse* quand a été lancé le manifeste *Pour un Québec lucide* de Lucien Bouchard et compagnie. Il ne pouvait l'ignorer.

«Je trouve le manifeste très défaitiste. On y dit que les choses vont mal, qu'il faut faire des sacrifices. Il y a lieu de distinguer la culture de l'austérité de celle de la solidarité. Dans mon livre, je propose une porte de sortie, un élan positif et un double message : l'idée de créer de la richesse et de s'arranger pour que les choses aillent mieux. Si les choses vont mieux, un certain nombre de problèmes qui nous inquiètent beaucoup comme la question démographique vont être beaucoup plus faciles à résoudre.»

Dubuc considère que le débat entre les lucides et les solidaires est factice, peu utile contrairement à sa propre démarche. «Un Québec prospère est mieux placé pour faire ses choix, quels qu'ils soient. Le débat économique et social est plus important à l'heure actuelle que le débat politique», fait-il valoir.

Des extraits de l'ouvrage «Éloge de la richesse» sont publiés en page A-13

Le Celebrex peut prévenir le cancer du côlon

WASHINGTON (AP et PC) — Le Celebrex, un anti-inflammatoire très répandu dans le traitement de l'arthrose et de la polyarthrite rhumatoïde, pourrait également être efficace dans la prévention du cancer du côlon, selon deux nouvelles études cofinancées par son fabricant, le laboratoire Pfizer.

Toutefois, en raison de sa contre-indication déjà connue chez les patients présentant une maladie cardiaque ou une maladie cérébro-vasculaire, ce médicament ne pourra pas être recommandé en prévention du cancer du côlon à des personnes présentant un risque moyen ou légèrement supérieur.

Ces deux études présentées hier à Washington lors d'un congrès médical consacré au cancer ont montré que le Celebrex pouvait réduire de 33 % à 45 % le risque de réapparition de polypes précancéreux chez les patients ayant déjà subi une ablation de ce type de tumeurs.

Pour la première étude, cofinancée par l'Institut national américain sur le cancer et par Pfizer, plus de 2000 personnes réparties dans quatre pays (États-Unis, Grande-Bretagne, Canada, Australie) ont été traitées soit au Celebrex, soit par une pilule placebo sur trois ans. Alors que plus de 60 % de l'échantillon sous placebo a développé de nouveaux polypes, cette proportion est tombée à moins de 50 % pour l'échantillon traité au Celebrex, a rapporté la Dre Monica Bertagnolli, du Women's Hospital de Boston.

L'autre étude, entièrement financée par Pfizer, est parvenue à des résultats similaires avec un échantillon de près de 1600 personnes réparties dans 32 pays : à échéance de trois ans, le taux de réapparition de polypes s'est élevé à 34 % dans le groupe Celebrex, contre 49 % dans le groupe placebo. Mais, là encore, les problèmes cardiaques ont été plus nombreux chez les patients traités au Celebrex que dans le groupe placebo : 7,5 % contre 4,6 %.

Des « vessies de culture » transplantées sur des enfants

TORONTO (PC) — Pour la première fois, un chercheur américain affirme avoir fabriqué des nouvelles vessies à des patients en partant des propres cellules de ces patients. Les « vessies de culture » en laboratoire ont été transplantées ensuite sur les enfants et les ados qui avaient fourni les cellules originales pour la culture des nouveaux organes.

La culture de tissus à partir de cellules provenant du corps même du patient élimine les risques de rejet, expliquent les chercheurs de l'École de médecine de l'Université Wake Forest en Caroline du Nord. L'objectif des chercheurs est de réduire le manque d'organes pour les transplantations provenant de donneurs. Les recherches sur la culture de vessies ont impliqué sept patients âgés de 4 à 19 ans. Tous ces jeunes patients souffraient d'une malformation congénitale qui interférait avec l'expulsion d'urine et risquait de compromettre les fonctions rénales. Les cellules utilisées pour la régénération de nouveaux organes ont été prélevées à partir des muscles et de la gaine intérieure des vessies des patients. Tous les patients qui ont subi l'implantation de leur nouvelle vessie se portent bien.

Le risque de dépression croît à l'approche de la ménopause

CHICAGO (AP et PC) — Deux études distinctes montrent que le risque qu'une femme fasse une dépression augmente fortement à l'approche de la ménopause. La première étude a mesuré les niveaux d'hormones chez 231 femmes de la région de Philadelphie pendant huit ans. Les chercheurs ont noté que le risque qu'une femme tombe en dépression augmentait au fil des changements hormonaux.

La plupart des femmes parviennent à la ménopause sans souffrir de dépression, mais les deux nouvelles études indiquent que certaines femmes peuvent être plus sensibles à cette transition.

« Il existe un sous-groupe de femmes qui, pour diverses raisons, peuvent être plus vulnérables », commente le Dr Lee Cohen, de Harvard, coauteur de la deuxième étude. Celle-ci a porté sur 460 femmes de la région de Boston, qui ont été suivies pendant six ans. Les femmes qui deviennent dépressives à la ménopause doivent être traitées par une thérapie, des antidépresseurs, ou l'hormonothérapie, affirme le Dr Cohen.

27 MORTS DANS DES TORNADES



REUTERS

Au moins 27 personnes sont mortes dans des tornades qui ont balayé dimanche le Tennessee et quatre autres États américains. Mais de nombreuses personnes étaient encore piégées dans leur maison hier, selon les autorités. Le Tennessee, l'État le plus durement frappé, déplore 23 morts, principalement dans les comtés de Dyer et de Gibson. Un bébé figure parmi les victimes. En outre, des dizaines de tornades ont balayé l'Illinois, l'Indiana, l'Oklahoma, l'Arkansas tandis que des vents forts frappaient le Missouri, le Kentucky et l'Iowa, abattant des arbres et renversant des pylônes électriques. Dans le Missouri, les vents forts ont causé la mort d'au moins trois personnes dont un homme de 42 ans dans un préfabriqué et un homme tué par la chute d'un arbre, ont indiqué les services de police. On signale également un mort dans l'Illinois. *AFP*

EN BREF

Fillette agressée sexuellement dans une école

■ EDMONTON — Une écolière de deuxième année a été agressée sexuellement par un inconnu dans les toilettes de son école, hier. Les autorités scolaires ont aussitôt ordonné que tous les élèves se rendent désormais aux toilettes par groupes de deux. L'agression est survenue vers 10 h 15 à l'école Oliver, dans l'ouest d'Edmonton. « Un inconnu a surgi d'une des cabines pour agresser sexuellement l'écolière », a déclaré un policier. Les policiers ont fouillé en vain l'école. Le chef de police d'Edmonton, Mike Boy da déclaré que la fillette avait été conduite à l'hôpital, qu'elle était en bonne santé et que les inspecteurs avaient déjà pu l'interroger. La police est à la recherche d'un homme de race noire âgé dans la trentaine. *PC*

La Saskatchewan dit non à une Église mormone polygame

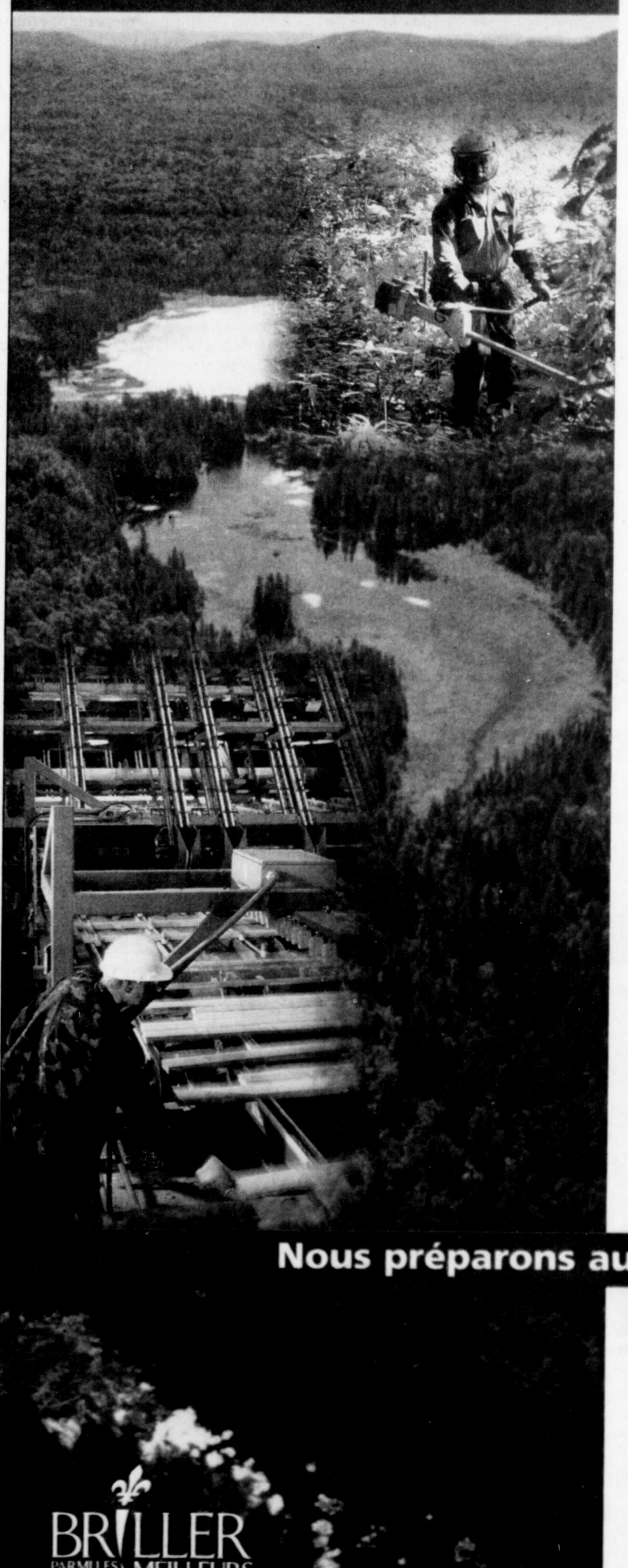
■ REGINA — La Saskatchewan ne veut pas devenir une seconde terre d'accueil au Canada pour une Église mormone polygame américaine qui voudrait s'installer au nord du 49e parallèle. « La polygamie est interdite au Canada et il y a des lois qui empêchent l'exploitation sexuelle des enfants et des mineurs », a déclaré hier le ministre de la Justice, Frank Quennell. La Fundamentalist Church of Jesus Christ of Latter Day Saints, dirigée par le fugitif Warren Jeffs, est actuellement installée dans deux villes à la frontière des États de l'Arizona et de l'Utah. *PC*

Les cellulaires agaçants, mais indispensables

■ WASHINGTON — La grande majorité des détenteurs de téléphone cellulaire estiment que leurs homologues ne devraient pas discuter de leurs affaires personnelles en public sur de tels appareils, indique un sondage AP-AOL-Pew. Le sondage indique aussi que la majorité des utilisateurs trouvent leur appareil très utile et la moitié d'entre eux le portent sur leur personne constamment. Si 90 % des utilisateurs trouvent irritant que d'autres règlent leur vie personnelle en public sur de tels appareils, ils sont seulement 8 % à reconnaître qu'ils font la même chose. « Les gens ont tendance à parler plus fort au téléphone; c'est très agaçant », dit Pamela Sorenson, de Bellingham, dans l'État de Washington. Selon le sondage, plus des deux tiers des utilisateurs affirment qu'ils auraient du mal à s'en passer. *PC*

1720330

Le gouvernement du Québec et la forêt



925 millions $ pour relancer l'industrie forestière

Les travailleurs, les communautés et les régions qui vivent de la forêt sont au cœur des priorités du gouvernement du Québec. Par la mise en place du Plan de relance de l'industrie forestière, le gouvernement du Québec mise sur un développement économique et durable pour assurer l'avenir du secteur forestier dont :

- **425 millions de $:** investissement et modernisation des entreprises forestières
- **436 millions de $:** réduction des coûts d'opération et investissements sylvicoles
- **44 millions de $:** soutien aux travailleurs touchés par les difficultés du secteur forestier

La modernisation de la gestion forestière, amorcée en 2005 par le gouvernement du Québec, s'appuie sur un équilibre entre l'environnement, l'économie et les besoins sociaux.

Nous préparons aujourd'hui la forêt de demain.

BRILLER PARMI LES MEILLEURS

www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/modernisation/

Québec

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER
Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
Directeur de l'éditorial PIERRE-PAUL NOREAU
Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Procréation à risque



Brigitte Breton
BBreton@lesoleil.com

Le désir d'avoir des enfants est tellement grand chez des couples que les risques liés aux traitements contre l'infertilité sont parfois minimisés. Le Collège des médecins du Québec vient de lancer un très utile appel à la prudence. Même si les parents et les médecins concernés ne veulent pas fabriquer des « infirmes », le Collège prévient que la réalité en va parfois autrement.

Obnubilés par les progrès de la science, les couples infertiles rêvent, comme tous les autres futurs parents, d'un beau poupon bien en santé. La réalité est parfois beaucoup moins rose.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, a souligné mardi que des études ont recensé jusqu'à 9 % d'anomalies congénitales chez les enfants nés à la suite d'une fécondation *in vitro*, contre 4,2 % chez les enfants conçus naturellement. Le ministre a tracé ce tableau lors de la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi 89 portant sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée.

Il faut donc admettre que le recul de l'infertilité se réalise parfois au prix de dangers pour la santé du ou des enfants à naître. Les grossesses multiples, plus courantes lors des traitements contre l'infertilité, occasionnent souvent des accouchements prématurés. Or, les bébés prématurés et de petits poids ont plus de risques que les autres de naître avec des handicaps et d'éprouver des problèmes neurologiques ou respiratoires.

D'où l'intervention du Collège des médecins pour que l'aspect moral de la procréation assistée soit dorénavant davantage pris en considération. Pour l'organisme, Québec doit aller au-delà de l'encadrement professionnel des pratiques cliniques Au droit à la vie doit s'ajouter le droit à la qualité de la vie. Celle de l'enfant, celle de ses parents, celle de ses frères et sœurs.

L'appel du Collège est pertinent. Dans les pays industrialisés, entre 12 et 15 % des couples ont des difficultés à procréer sans aide médicale. Selon le ministère de la Santé, près de 600 naissances au Québec résultent de la procréation assistée. Ce n'est que 0,8 % des 73 660 naissances annuelles, mais les conséquences sont parfois si tragiques et coûteuses financièrement, socialement et psychologiquement, que nous devons développer une attitude responsable. Le Collège des médecins n'hésite pas d'ailleurs à parler d'un nouveau problème de santé publique.

En commission parlementaire, le porte-parole du Collège, Yves Robert, a demandé si l'infertilité était une maladie comme les autres où le patient et le médecin pèsent les avantages d'un traitement et les risques encourus. Force est d'admettre avec lui que le point d'équilibre est difficile à déterminer lorsque la vie et la qualité de vie d'un tiers sont en jeu.

Est-ce que le désir intense, voire l'obsession de donner naissance à un enfant, permet de faire abstraction de tous les risques ? Le Collège suggère d'apprendre à avoir des attentes plus réalistes par rapport aux traitements médicaux. Voilà une sage approche.



POINT DE VUE

La poésie doit faire l'objet d'une attention générale accrue

Gilles Pellerin
éditeur de L'instant même

LE SOLEIL consacrait un dossier au livre, les 4 et 5 mars 2006. Y était notamment dénoncée la trop faible place occupée par la littérature québécoise dans nos lieux du livre, bibliothèques y inclus, ce qui a irrité M. Yves Savard, de la Bibliothèque municipale François-Bédard de Rivière-du-Loup. Celui-ci y a vu des « observations pour le moins spécieuses », comme il en faisait part dans votre édition du 28 mars, en me prêtant du même coup des propos que je n'ai pas tenus et dont je ne retrouve d'ailleurs pas la trace dans le dossier.



Gilles Pellerin

Qu'un bibliothécaire défende sa partie, qu'il s'indigne devant ce qui lui semble erroné, me réjouit ; il serait cependant indiqué, quand on dit préférer l'analyse au « domaine des opinions », de réfuter des statistiques jugées incorrectes au moyen de chiffres exacts, objectifs. Il est par ailleurs imprudent d'associer des propos à un homme pour la raison qu'il est question de lui dans la page où ils sont rapportés. À ce compte, on serait autorisé à déduire d'un compte rendu du match du Canadien côtoyant un article sur la protubérante musculature de Barry Bonds que celui-ci exerce dorénavant son métier sur des patins à Montréal.

La maison dont je suis le directeur littéraire a publié des anthologies de la nouvelle canadienne-anglaise, francophone, irlandaise, portoricaine, ce qui doit indiquer que L'instant même ne souscrit pas au principe des vases communicants suivant lequel tout gain de la représentation québécoise en bibliothèque doit se faire au détriment des autres champs littéraires.

Loin de « jeter à la poubelle Balzac et compagnie », nous avons fait paraître des anthologies de la nouvelle française des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles et entendons continuer à réunir sur la même tribune auteurs étrangers et écrivains québécois. Je maintiens cependant l'opinion que la poésie doit faire l'objet d'une attention générale accrue. J'ajouterai que je me suis engagé depuis longtemps dans des groupes qui réunissent les différents secteurs de la filière du livre afin d'obtenir de notre gouvernement qu'il hausse les budgets affectés aux acquisitions en bibliothèques. Alors, oui, je souhaite que la littérature québécoise soit justement prise en compte.

Rejeter les littératures française et traduite serait ridicule, sclérosant, platement chauvin : un peuple ne gagne pas à ignorer ce qui s'écrit hors de ses frontières ; mais s'il ne consentait à lui-même que du bout des lèvres, s'il n'accordait à sa littérature qu'une place résiduelle (ce à quoi me semblent correspondre les 20 % mentionnés dans l'article), son bénéfice serait bien mince.

La différence de perception ici soulignée indique le besoin de débattre de ces questions, dont l'intervention de M. Savard signale qu'elles lui tiennent à cœur. S'il faut parler de littérature québécoise, et il le faut, je répéterai ce que j'ai déjà avancé dans mes essais : la grammaire est claire quand elle énonce que l'épithète le cède au nom en importance. Ce n'est pas une raison pour faire disparaître celle-ci. À moins de concéder que nous disposons d'une littérature sans qualité. Quelques lectures corrigeront cette impression. Je ne doute pas que les bibliothécaires estimeront parfois de leur responsabilité professionnelle de les proposer.

COMMENTAIRE

Un mythe à détruire : les semences « Terminator »

François Belzile
Professeur en génétique végétale, Université Laval

Au cours des dernières semaines, en marge d'une Conférence de la convention de l'ONU sur la biodiversité qui a eu lieu au Brésil, on a assisté à un battage en règle de la part de nombreux activistes anti-OGM au sujet des semences que ces activistes ont eux-mêmes baptisées « Terminator ». De quoi s'agit-il vraiment et faut-il s'en inquiéter ?

Ces semences produiraient une récolte dont les graines sont stériles. Les activistes nous assurent que de telles semences constituent *de facto* une grave menace pour l'environnement, la sécurité alimentaire mondiale et l'autonomie de 1,4 milliard d'agriculteurs qui sèment les graines produites sur la ferme. Rien de moins ! Mais qu'en est-il au juste ?

Tout d'abord, rappelons les faits. Premièrement, ces semences ne sont commercialisées nulle part sur la planète et restent, jusqu'à nouvel ordre, sur la planche à dessin. Mais pourquoi diable voudrait-on produire une plante dont les graines sont stériles ? Ce serait là une façon d'assurer qu'un agriculteur ait l'obligation d'acheter de la semence chaque année.

Présentement, un agriculteur qui achète une semence transgénique (OGM) dotée de caractéristiques qu'il désire (par exemple la résistance à un insecte), mais aussi plus dispendieuse qu'une semence conventionnelle, doit signer un contrat dans lequel il s'engage à ne pas réutiliser sa récolte comme semence. Le fait que sa récolte soit inutilisable en tant que semence n'est donc pas une contrainte nouvelle pour cet agriculteur.



ARCHIVES LE SOLEIL

Les activistes anti-OGM s'inquiètent de l'évolution de l'agriculture.

Ces semences ne sont commercialisées nulle part sur la planète

Pareillement, depuis des décennies, tous les producteurs de maïs et de nombreuses espèces horticoles utilisent des semences hybrides qui, encore une fois, produisent une récolte qu'il est impossible d'employer comme semence. Pourquoi le font-ils ? Tout simplement parce que ces semences hybrides offrent des rendements inégalés ou des qualités uniques qui compensent très largement pour le coût supplémentaire lié à l'achat récurrent de semence.

Deuxièmement, à supposer que de telles semences soient un jour commercialisées, en quoi constitueraient-elles une menace pour l'environnement, la sécurité alimentaire et les agriculteurs ? Malheureusement, ces sombres prédictions vont à l'encontre d'une implacable réalité : les organismes stériles, par définition, ne se reproduisent pas ! Lorsqu'une jument est fécondée par un âne, il en résulte une mule ou un mulet qui, tous deux, sont parfaitement stériles. Pareillement, les clémentines et autres fruits dépourvus de noyaux nécessitent l'intervention humaine pour se reproduire et disparaîtraient rapidement si on ne les maintenait pas activement. Que penserait-on d'une personne qui crierait sur tous les toits que les mules et mulets vont bientôt faire disparaître les chevaux et les ânes de la surface de la terre ? Aussi ridicule que cela puisse sembler, c'est pourtant ce que font ces activistes !

Ainsi, pour qu'un agriculteur se retrouve devant une récolte de graines stériles en raison de semences « Terminator », il aura fallu qu'il s'en procure de son plein gré puisqu'elle ne peut se propager autrement. Et si son voisin en cultivait, un agriculteur pourrait-il voir sa récolte se trouver « contaminée » et devenir stérile ? Bien que formellement possible, un tel scénario ne toucherait qu'une minuscule fraction de sa récolte (moins de 1 % typiquement) et serait sans conséquences sur le plan pratique. Pareillement, des impacts sur l'environnement sont difficiles à imaginer car même si une plante issue de semences « Terminator » se croisait avec une espèce sauvage, la semence serait stérile et couperait court à toute possibilité de dissémination.

En somme, en dépit de tout ce qu'avancent les activistes à leur sujet, les semences « Terminator » ne constituent aucunement la menace qu'ils prédisent. En fait, si le Canada et d'autres pays s'opposent à une interdiction de telles technologies visant à restreindre la dissémination des OGM, c'est justement parce qu'elles pourraient favoriser la coexistence des diverses technologies agricoles. Une telle éventualité déplaît grandement à tous ceux qui s'opposent aveuglément à tout OGM quel qu'il soit. Ces grands défenseurs de l'environnement auraient avantage à rafraîchir leurs connaissances élémentaires en biologie !

OPINIONS

« Sommes-nous nés pour un petit pain ? »

Malgré les progrès accomplis, le Québec reste pauvre quand il se compare à ses voisins. Est-ce normal ? Est-ce vraiment ce que nous voulons ?

Nous vous présentons un extrait du livre d'Alain Dubuc, « Éloge de la richesse », publié aux Éditions Voix parallèles, qui sort en librairie aujourd'hui.

Chaque fois que je reviens au Québec, après un voyage en Europe ou simplement un petit tour aux États-Unis, j'ai le même choc, le sentiment de revenir dans un pays qui a quelque chose de tiers-mondiste. Si l'on arrive en avion, cette impression s'explique largement par l'image que projette l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau qui, malgré ses rénovations, demeure un aéroport de province. Son architecture modeste est à l'opposé de l'opulence des temples de verre et d'acier qui poussent partout dans le monde, y compris dans les autres grandes villes canadiennes.



Alain Dubuc
ADubuc@lesoleil.com
Collaboration spéciale

Comparé aux nouveaux aéroports d'Ottawa, de Vancouver ou de Toronto, l'Aéroport international de Montréal est en quelque sorte un hangar. Son trafic, si famélique que quelques pages d'écran cathodique suffisent pour présenter la liste complète des départs et des arrivées, est là pour nous rappeler que la métropole québécoise n'est pas une plaque tournante internationale. Le contraste se révèle cruel par rapport aux aéroports quittés quelques heures plus tôt. Il nous renvoie une image peu flatteuse de Montréal et du Québec : celle d'une région sans moyens, mais aussi d'une région dont le dynamisme et le pouvoir d'attraction ne sont pas assez puissants pour faire de ses installations aéroportuaires un centre fébrile.

Pas la peine de parler de l'autre aéroport international, celui de la Capitale, qui n'a à offrir que la torpeur de son activité et le charme désuet de ses installations d'après-guerre. Le choc est encore plus brutal si l'on arrive en automobile, lorsqu'on a affaire à des douaniers dont le rôle premier, même après le 11 septembre 2001, est celui d'une agence de perception fiscale qui se veut impitoyable pour débusquer les achats intempestifs de tabac ou d'alcool. C'est là un zèle tatillon qu'on retrouve habituellement dans les pays du Sud. Ce charme tiers-mondiste a au moins la vertu de nous préparer à circuler sur les routes québécoises jalonnées de fissures et de nids-de-poule ; tout le contraire du velours noir des *interstates* américaines.

Cette impression de revenir dans un endroit pauvre tient aussi de ce que l'on aura retenu de la vie dans les grandes villes des pays industrialisés : l'existence, à Paris, Londres, Berlin ou New York, d'une richesse et d'une opulence dont Montréal ne s'approche pas, un coût de la vie qui nous transforme en parents pauvres et qui ne s'explique pas seulement par des taux de change qui font que le dollar canadien est invariablement perdant, le prix hallucinant des hôtels et des restaurants, sans parler du foisonnement des boutiques de luxe qui ne pourraient pas survivre ici.

Le designer pour hommes Armani a ouvert un magasin de trois étages à San Francisco. Ici, il peut tout au plus compter sur des présentoirs de quelques mètres dans de rares magasins de luxe. Cartier, qui avait une petite boutique rue Sherbrooke à Montréal, a dû fermer ses portes et se rabattre sur Toronto. La multiplication des boutiques de luxe n'est évidemment pas un objectif de société et les Québécois n'ont pas besoin de montres griffées pour être heureux. Mais ce luxe éhonté est généralement un indice assez représentatif de la force d'une économie, de la concentration de la puissance et du pouvoir d'attraction d'un centre urbain.

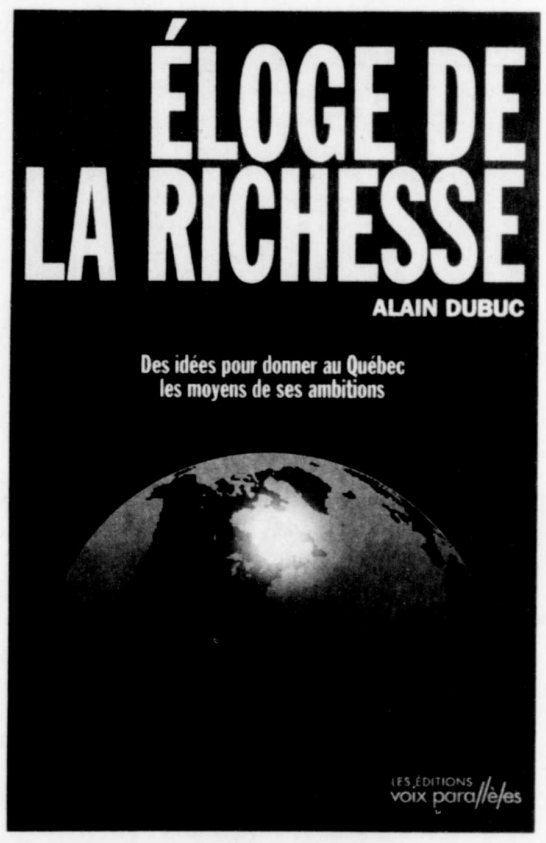
Ce sont des détails comme ceux-là, ou encore la capacité de faire vivre une équipe de sport professionnel, qui illustrent souvent le mieux la différence entre une vraie métropole et une ville de deuxième ou de troisième ordre. Notre pauvreté relative, c'est également la maison dans le Maine que bien des Québécois louaient régulièrement il y a une génération et qu'ils ne peuvent plus se permettre maintenant parce que la force du dollar américain et la richesse des Américains de la côte est ont fait grimper les prix.

C'est le coût exorbitant d'un voyage en Europe, même si on évite les grands hôtels et restaurants. Et, à l'inverse, c'est l'étonnement réjoui des touristes français ou britanniques, pourtant pas très différents de nous, lorsqu'ils débarquent ici et découvrent nos prix qu'ils trouvent ridicules. Mais surtout, le choc, lors de nos retours de voyage, c'est de réaliser à quel point nous manquons cruellement de moyens pour les choses importantes.

À QUEL POINT NOUS SOMMES SANS LE SOU ?

Partout, dans les pays industrialisés où nous allons, il y a de l'argent pour réparer les routes. Partout ailleurs, peu importe la philosophie du régime de santé, il sera possible de se faire soigner sans attendre. Partout aussi, des ressources considérables sont déployées pour embellir les villes, pour financer les investissements collectifs et pour enrichir les collections des musées.

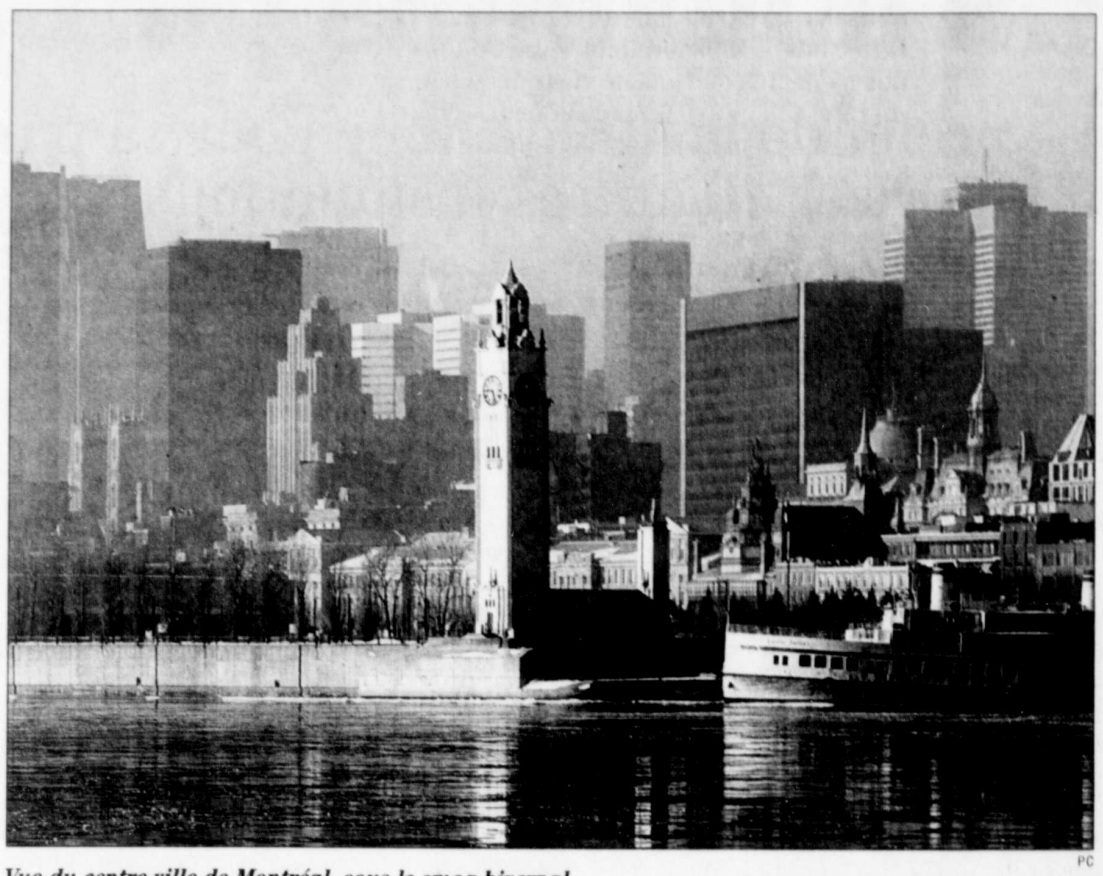
C'est vrai de Paris, où le gouvernement français continue à injecter des sommes folles pour embellir sa capitale. C'est vrai de Boston, qui a dépensé des milliards de dollars et défoncé ses budgets pour éliminer l'autoroute qui défigurait le littoral. C'est vrai également d'endroits plus obscurs, comme Baltimore, une ville dévastée par les restructurations économiques il n'y a pas si longtemps, qui s'est ressaisie et s'est transformée grâce à des investissements massifs pour faire revivre son vieux port.



Un succès à faire baver d'envie Montréal et Québec, qui nous rappelle que, jusqu'au paradis du laisser-faire que sont les États-Unis, il y a une disponibilité de fonds publics à laquelle nous n'osons même pas rêver. C'est certainement le choc de ces retours qui m'a conduit, au fil des ans, à me demander si mes réactions tout à fait impressionnistes de voyageur avaient un quelconque fondement et si, effectivement, le niveau de richesse des Québécois souffrait de la comparaison avec celui de nos voisins et partenaires. Et c'est un thème sur lequel j'ai beaucoup travaillé, par bribes, à travers mes recherches, mes éditoriaux, mes chroniques et mes conférences. Ce livre, c'est l'approfondissement et l'aboutissement de cette réflexion. Il n'y a, hélas, pas de doute possible.

Le Québec, sans être pauvre, est l'une des régions où le niveau de vie est le plus bas en Amérique du Nord, plus bas que celui de la plupart des sociétés auxquelles nous aimons nous comparer. On peut en faire efficacement la démonstration, vous le verrez. Mais en attendant, pour illustrer mon propos, voici les plus récentes données sur le niveau de vie qui illustrent bien cet écart.

Le niveau de vie, au Québec, mesuré par le produit intérieur brut par habitant, était de 35 118$ en 2004, 13 % de moins que la moyenne canadienne, et 15 % de moins qu'en Ontario.

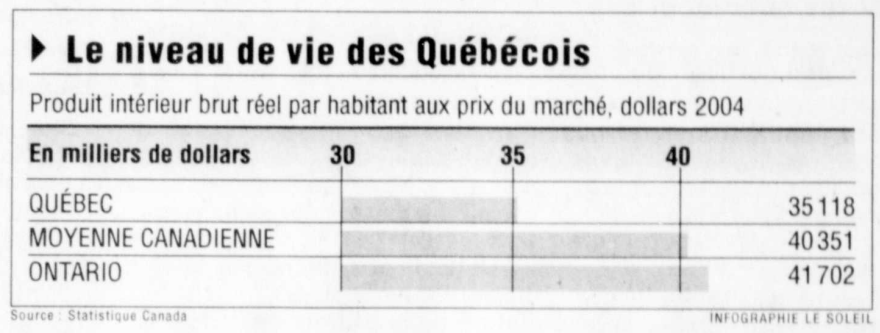


PC

Vue du centre-ville de Montréal, sous le smog hivernal

Le niveau de vie des Québécois

Produit intérieur brut réel par habitant aux prix du marché, dollars 2004



Source : Statistique Canada — INFOGRAPHIE LE SOLEIL

LE RÉFLEXE DU « PIS APRÈS »

Mais je sais aussi, pour avoir eu l'occasion de confronter mes idées avec celles de mes proches, avec celles de tous ceux que je croise dans ma vie professionnelle, avec celles également de mes lecteurs, tant ceux qui sont souvent d'accord avec moi que ceux qui me lisent pour mieux me détester, qu'une démonstration économique, si convaincante soit-elle, ne suffira pas et ne réussira pas, à briser le mur du doute, de l'indifférence ou de la négation.

Il ne s'agit pas seulement de convaincre quiconque que notre niveau de vie est inférieur à ce qu'il devrait être. Il faut aussi convaincre que cela constitue un très sérieux problème. Il faut combattre des sentiments qui vont de la négation à la relativisation, en passant par la rationalisation. La négation ? Beaucoup de Québécois sont persuadés qu'ils sont plus riches qu'ailleurs, qu'ils font vivre la confédération, qu'ils ont un niveau de vie très élevé, tout confortablement installés dans leur bulle qui les coupe du reste du continent.

La rationalisation ? D'autres estimeront que notre niveau de vie est plus bas, mais que notre environnement et nos services publics nous procurent une telle qualité de vie que le Québec est un petit paradis qui n'a rien à envier au purgatoire torontois ou à l'enfer américain. La relativisation ? On dira que l'argent ne fait pas le bonheur. Un peu moins riches ? Pis après ? C'est ce « pis après » qui m'inquiète le plus. Ce livre s'attachera beaucoup, bien plus qu'aux chiffres, à ce « pis après », parce qu'il reflète les attitudes et les valeurs qui expliquent le retard de notre niveau de vie, qui façonnent nos comportements et qui, finalement, déterminent les choix politiques.

Le Québec, sans être pauvre, est l'une des régions où le niveau de vie est le plus bas en Amérique du Nord

Les retards de notre niveau de vie s'expliquent davantage par ces facteurs sociaux et culturels que par des problèmes purement économiques liés aux capitaux, aux machines, à l'argent. Les pistes de solution pour élever le niveau de vie n'ont rien d'original. Le vrai défi ne consiste pas à inventer une recette, car ceux qui se penchent sur ces questions savent assez bien ce qu'il faut faire. Le défi, c'est de le faire, d'en arriver à une situation où le monde politique trouvera le courage d'amorcer les changements nécessaires et, surtout, le talent pour convaincre les citoyens et créer un certain consensus.

Ce « pis après » reflète moins de l'indifférence que de la crainte. La peur que la réflexion sur la richesse nous mène à des réformes qui trahiraient nos valeurs et, surtout, remettraient en cause nos acquis, et qu'un virage vers la prospérité vienne remettre en cause les fondements du modèle québécois.

TROIS DÉMONSTRATIONS

Voilà pourquoi j'en suis venu à la conclusion qu'aucun changement significatif ne sera possible au Québec si nous ne sommes pas sensibles à ces inquiétudes. Pour ce faire, il faut faire trois démonstrations. C'est le but de ce livre. La première de ces démonstrations, après avoir établi que l'économie québécoise est sous-performante, c'est d'expliquer pourquoi cela constitue un problème sérieux.

L'incapacité du Québec de procurer un niveau de vie supérieur à ses citoyens est le symptôme de problèmes plus profonds dans l'organisation de la société et de l'économie qui nous rendent vulnérables. D'abord parce que la richesse d'une société lui donne également les moyens de ses aspirations individuelles et collectives. Mais aussi parce que le niveau de vie que nous avons est menacé et que, si nous ne modifions pas nos manières de faire, nous risquons de nous retrouver dans une impasse, sans la richesse nécessaire pour assurer le genre de vie que les gens veulent mener et sans ressources suffisantes pour nos systèmes de santé et d'éducation.

La deuxième démonstration, c'est de voir en quoi la résolution des problèmes actuels nécessite un virage dans la façon de définir nos objectifs collectifs et dans nos manières de faire. Si nous accusons des retards, c'est très certainement parce que nos institutions, nos politiques et nos valeurs constituent un frein. Si nous voulons créer de la richesse et augmenter notre niveau de vie, il faudra identifier ces freins et trouver d'autres stratégies et d'autres approches. Ce devrait être, pour le Québec, un projet de société. En n'oubliant pas que la création de richesse n'est pas un but en soi. C'est un moyen.

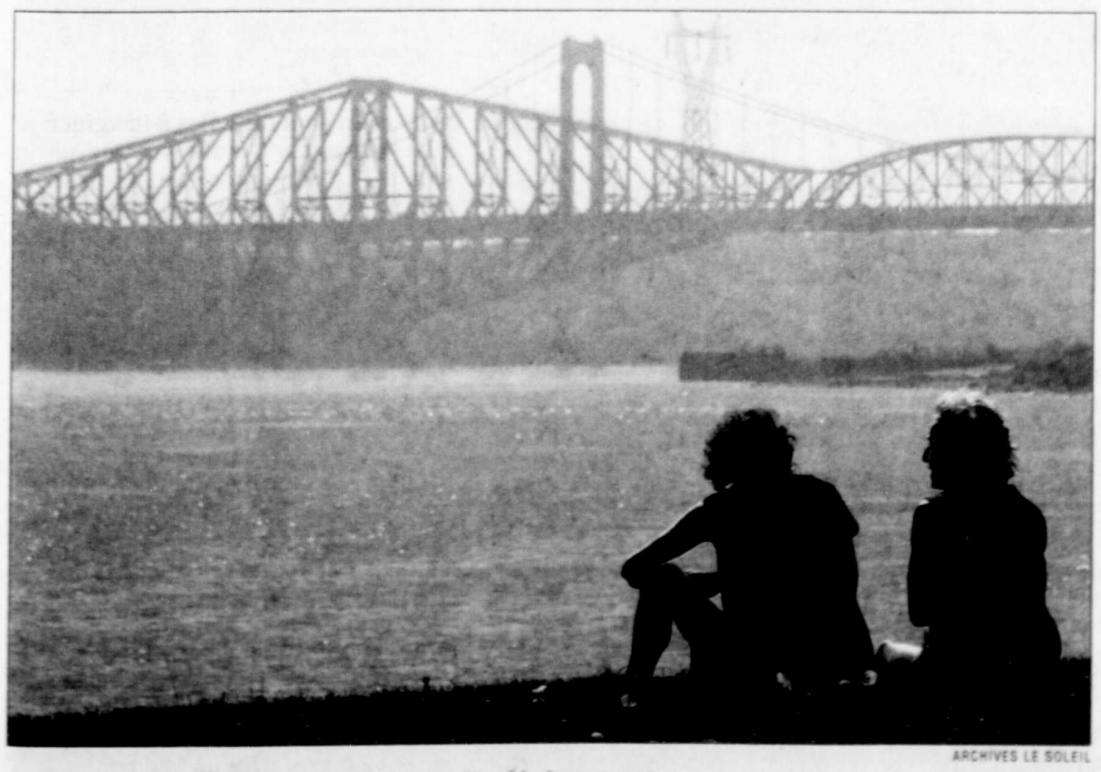
Et la troisième démonstration, celle qui m'apparaît la plus fondamentale dans le débat public, c'est d'expliquer en quoi l'objectif d'augmenter la richesse collective n'est absolument pas en contradiction avec les grandes valeurs sociales de justice et de solidarité dont s'enorgueillit le Québec. Les changements ne compromettraient pas les acquis de la société québécoise. Au contraire, ils contribueraient mieux que toute autre approche à les préserver.

NOUS MÉRITONS MIEUX

Cette démarche m'amènera souvent à manifester un esprit très critique et à déboulonner les grands mythes qui nous confortent dans notre immobilisme satisfait. Mais ce livre n'est ni noir, ni négatif, ni défaitiste. Il est plutôt ambitieux. C'est d'autant plus vrai, qu'en soi, le Québec ne va pas mal. Son économie se porte plutôt bien, le chômage est au plus bas niveau de son histoire. Le Québec est une société foncièrement riche par ses progrès, par ses ressources, par le talent de ses gens, par ses succès remarquables, tant dans le domaine social qu'en économie et inculture.

Mais derrière cette performance honorable, tout ne tourne pas rond. D'abord, l'économie québécoise manifeste des faiblesses qui la rendront vulnérable dans les années à venir, assez pour compromettre ses succès présents. Ensuite, les retards du niveau de vie du Québec sont une anomalie. Ils montrent que nous n'exploitons pas pleinement ce remarquable réservoir, que nous n'allons pas aussi loin que nous le pourrions, que nous ne prenons pas tous les moyens pour faire profiter au maximum les citoyens québécois du potentiel fantastique de leur société.

Je suis profondément convaincu que notre pauvreté relative, observable et mesurable, n'est pas un reflet réel de ce que devrait être le Québec. Le message de ce livre en est donc un d'espoir : nous n'avons pas accès au niveau de vie que nous méritons et que nous sommes capables d'atteindre. Avec de l'ambition et de l'audace, nous pourrions aller beaucoup plus loin et faire beaucoup mieux.



ARCHIVES LE SOLEIL

Québec et sa voie maritime : un atout pour son développement

L'EST ET LA CÔTE-NORD

LEVÉE DU MORATOIRE SUR LES ÉLEVAGES DE PORCS

Kamouraska craint l'arrivée de nouvelles porcheries

Le préfet de la MRC estime pour sa part raisonnable d'autoriser 10 autres installations

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

■ KAMOURASKA — Même si le préfet de Kamouraska considère que l'octroi de quelques nouveaux permis de porcheries serait raisonnable, une coalition de citoyens et de commerçants de cette région continue de craindre les effets de l'arrivée possible de nouvelles porcheries.

Le projet de règlement de contrôle intérimaire (RCI) toujours à l'étude prévoit qu'une dizaine de porcheries pourraient s'établir sur le territoire de la MRC, maintenant que le moratoire est levé.

« Les 21 établissements de notre territoire produisent 100 000 porcs annuellement. Avec 10 nouveaux, ce nombre doublerait », affirme le porte-parole de la coalition, Michel Lemay.

Le préfet admet que ce sont les épandages qui causent les odeurs, et que la MRC ne peut les encadrer

« À Saint-Germain ou à Saint-Pascal, l'air est déjà irrespirable durant de longues périodes en été. Nous ne sommes pas contre les nouvelles installations, mais celles-ci devront répondre à des règles strictes. »

La MRC de Kamouraska compte 2265 kilomètres carrés. Selon la loi, 70 autres porcheries pourraient s'y établir. « Ce serait un non-sens qu'il y en ait autant. À la suite de nos rencontres, 23 mémoires ont été déposés. Notre cahier de proposition a été préparé à partir de ces documents, et le nombre de porcheries a été ramené à 10 », commente le préfet, Jean-Guy Charest, ajoutant que la MRC ne peut prohiber l'installation de porcheries, « à moins que les sols ne soient saturés en phosphore », ce qui n'est pas le cas.

« Je ne sais pas pourquoi les citoyens ont si peur », dit-il. Sont-ils mal informés ? « Je crois qu'ils ne veulent simplement rien entendre, même pas se renseigner », rétorque le préfet.

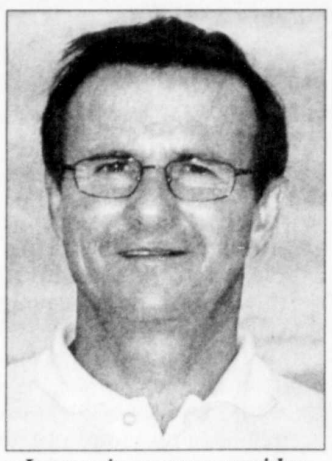
CONSULTATION EN COURS

Pour la coalition qui, selon M. Lemay, compte des citoyens des 17 municipalités ainsi que 80 commerçants, les consultations s'adressaient à des connaisseurs. Le cahier de propositions est entre les mains du comité consultatif agricole (CCA), formé de trois agriculteurs, d'un citoyen et de deux maires non agriculteurs.

« La représentativité à ce comité est à parts égales », constate M. Charest.

« La consultation n'est même pas terminée que les maires participants ont déjà annoncé leurs couleurs. Ils devraient attendre que les citoyens donnent leur point de vue », rétorque M. Lemay, ajoutant que le tourisme souffrirait lui aussi de l'augmentation des porcheries.

« Nous avons plus de 140 entreprises touristiques. Les revenus annuels se situent à environ 35 millions $. L'industrie mise sur l'écotourisme et le patrimoine. C'est difficilement conciliable avec une industrie porcine tous azimuts. Aucune étude d'impact économique sur les conséquences pour le tourisme n'a été réalisée par la MRC », plaide-t-il.



« Je ne sais pas pourquoi les citoyens ont si peur », s'est surpris le préfet Charest.

DES PROTECTIONS

Plusieurs zones de protection sont prévues. Seules les installations de moins de 80 unités sur lisier pourront s'établir le long de la 132, aux abords du fleuve. Du côté sud, une distance de un kilomètre devra être respectée à partir de cette route, 1,3 km autour des villages. Le périmètre de sécurité prévu le long de la rivière Ouelle est de 500 mètres. « Les bassins versants sont dégradés. C'est un énorme risque d'ajouter 100 000 porcs », poursuit Michel Lemay.

Quant aux odeurs, le préfet de la MRC assure avoir respecté les orientations gouvernementales qui tiennent compte des vents dominants.

« Il est impossible d'aller au-delà. Ce sont les épandages qui causent les odeurs, et nous ne pouvons les réglementer. Les municipalités peuvent interdire cette activité durant 12 jours en été, mais pas les MRC. »

La coalition désire faire part de ses demandes à la MRC. L'organisme assure que de nouvelles rencontres auront lieu. D'ici là, le préfet se fait rassurant. « Aucun projet de nouvelles installations n'est à l'étude, et les possibilités sont très minces à cause de différents facteurs, dont le prix du porc, qui est à son plus bas. Je ne crois pas qu'il y ait de projets avant cinq ans, et chacun devra être l'objet de consultations publiques. Les gens ont beaucoup plus de pouvoir qu'avant le moratoire », conclut M. Charest.

Rimouski se dote d'un plan d'action pour gens d'affaires

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — La Ville de Rimouski se dote d'un plan d'action afin d'accueillir à bras ouverts les entrepreneurs autant dans les domaines industriels et commerciaux que dans les services professionnels.

La prospection d'entreprises, la promotion économique, la création d'un réseau d'ambassadeurs et la détection des opportunités de sous-traitance dans les domaines éoliens et des technologies de l'information sont mis de l'avant dans la nouvelle stratégie de la Société de promotion économique de Rimouski (SOPER).

« Il nous faut maintenant parler d'une même voix sur une même lancée. Je sens un esprit de collaboration entre les organismes économiques du milieu. (...) Déjà, nos études d'opportunités de sous-traitance ont donné comme résultat l'octroi d'un ou deux contrats à une entreprise de plusieurs centaines de milliers de dollars. Notre approche d'ensemble sera pro-active, comme la semaine dernière, quand nous avons fait rencontrer la nouvelle présidente de Telus Québec Karen Radford, et les leaders des technologies et des sciences de la mer », a lancé le maire Éric Forest, président du conseil d'administration de la SOPER.

URGENCE AU PORT

« Mais il y a une urgence : le port de Rimouski, de propriété fédérale, qui a besoin de travaux de rénovation », note toutefois le maire, qui sera conférencier demain à la Chambre de commerce de Rimouski.

L'organisation de missions économiques et commerciales et la réalisation du plan d'affaires de l'incubateur industriel seront aussi mis en œuvre dans le nouveau plan d'action. Quatre études de préfaisabilité pour le développement des technologies reliées au secteur maritime ont également été réalisées.

Rimouski aura à faire face à la décroissance du nombre de fonctionnaires comme ailleurs au Québec. « Je veux aussi développer l'économie au sens large. S'il y a une opportunité dans la fonction publique, Rimouski va se positionner », a repris le maire, évoquant SOQUEM en Abitibi-Témiscamingue et le Chef forestier à Roberval.

Le Forum Rimouski 2006 et la tenue du salon Entreprendre, en collaboration avec Telus Québec, compléteront au cours des prochains mois ce coup de barre rimouskois vers une économie plus diversifiée.

Cinq candidats pour deux postes

■ CARLETON — Cinq candidats ont déposé jusqu'à présent leur bulletin afin de se présenter à l'élection complémentaire du 30 avril, qui vise à pourvoir deux postes au conseil municipal de Carleton. Les postes sont vacants depuis les démissions de Normand Lafrance et de Normand Parr, annoncées le 6 mars. Au siège n° 1, Jean-Eudes Boudreau, Douglas Fyfe et Patrick Fallu tenteront de se faire élire, tandis que Sandro Cormier et Joey Fallu brigueront les suffrages pour le siège n° 5. Les mises en candidature se terminent vendredi. Il y aura un vote par anticipation le 23 avril.

Gilles Gagné (collaboration spéciale)

1717857
BANQUE LAURENTIENNE présente
Festival de cinéma des 3 Amériques
Le Festival de cinéma des 3 Amériques désire remercier ses commanditaires et partenaires financiers.
BANQUE LAURENTIENNE
LOTO QUÉBEC
Holiday Inn SELECT QUÉBEC CENTRE-VILLE
BORÉALE
CINÉMAS CINEPLEX ODEON
LE SOLEIL
91,9 Rythme FM
RADIO-CANADA TÉLÉVISION
Télé-Québec
VOIR
106,3 FM PREMIÈRE CHAÎNE
ckia 95,3 FM
89,1
SEQUENCES
Entente de développement culturel
Québec Office du tourisme de Québec
Québec bonjourquebec.com
Ville de Québec
Culture et Communications Québec
Société de développement des entreprises culturelles Québec
TELEFILM CANADA
Rouje
KINO
Consulat général de France à Québec
Office Québec-Amériques pour la jeunesse Québec

1720470
Comme l'impôt, il est de retour !
LE CONCOURS
Un p'tit coup de rouge... ça remonte le moral !
À GAGNER
Un cellier pouvant conserver jusqu'à 110 bouteilles. Incluant aussi 50 bouteilles provenant directement de la cave à vin du Café du Monde.
Vinum celliers, verres, carafes...
LE CAFÉ DU MONDE
BISTRO PARISIEN
VIEUX-QUÉBEC
POUR PARTICIPER
Présentez-vous au Café du Monde, commandez un verre de vin et remplissez le coupon de participation.
Tirage le 1er mai 2006.
84, rue Dalhousie
Terminal de croisières, Vieux-Port de Québec (418) 692-4455
www.lecafedumonde.com
TERRASSE SUR LE FLEUVE • DÉJEUNERS LES WEEK-ENDS

1718951
le Théâtre du Trident
LE THÉÂTRE DE LA CAPITALE
Lorraine Côté | Dorine
Le Tartuffe | Molière
© photo | Érick Labbé
PRENEZ LA DIRECTION DU TRIDENT 2006 7
643-8131 WWW.LETRIDENT.COM
ABONNEMENT GÉNÉRATION Y
30 ANS ET MOINS
5 PIÈCES/75$
JEAN-FRANÇOIS CARON AUX HOMMES DE BONNE VOLONTÉ
AMÉLIE NOTHOMB LES COMBUSTIBLES
JEAN-PAUL SARTRE LES MAINS SALES
WAJDI MOUAWAD FORÊTS
MOLIÈRE LE TARTUFFE

LE MONDE

Golfe : jeux de guerre de l'Iran

TÉHÉRAN (AP et AFP) — L'Iran a annoncé hier avoir testé avec succès, pour la deuxième fois en deux jours, de nouveaux missiles lors d'importantes manœuvres dans le golfe Persique et averti l'Occident de ne pas « jouer avec le feu », en pleine crise sur le programme nucléaire iranien, notamment avec les États-Unis.

Après avoir fait état ces derniers jours de tests de nouveaux types de missiles dans le cadre d'importants exercices militaires, Téhéran a annoncé avoir testé une torpille « capable de détruire n'importe quel bâtiment à la surface ou sous l'eau et à n'importe quelle profondeur ».

Les manoeuvres, baptisées « Grand Prophète » et prévues de longue date selon les autorités, interviennent alors que les pressions de l'Occident sur l'Iran pour renoncer à son programme nucléaire controversé augmentent.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a donné le 29 mars 30 jours à l'Iran pour suspendre ses activités d'enrichissement d'uranium. Mais la République islamique a d'emblée affirmé qu'elle ne plierait pas. Répétant la position iranienne, le président ultraconservateur Mahmoud Ahmadinejad a affirmé hier que « la nation et le gouvernement iraniens étaient déterminés à défendre leurs droits à la technologie nucléaire ».

WASHINGTON INQUIET

La secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice a déclaré la veille que son pays privilégiait la diplomatie pour parvenir à un règlement avec Téhéran, mais qu'il « ne retirait aucune option de la table ».

Mais les États-Unis considèrent comme « inquiétants » les tests de cette puissante torpille par l'Iran, a déclaré hier un porte-parole du département d'État, Adam Ereli, estimant cependant inutile de négocier directement avec Téhéran pour apaiser la tension.

Camion piégé contre une autre mosquée à Bagdad

BAGDAD (AP et AFP) — Un camion piégé a explosé hier soir près d'une mosquée chiite dans le nord-est de Bagdad, faisant 10 morts et 38 blessés, selon la police.

L'attentat, dans le quartier à majorité chiite de Chaab, s'est produit vers 20 h, heure locale, alors que les fidèles quittaient la mosquée Al-Chroufi à l'issue de la prière du soir. La bombe a été déclenchée à distance.

Les violences entre chiites et sunnites se sont intensifiées après la destruction partielle d'un sanctuaire chiite à Samarra le 22 février, suivie de représailles contre des mosquées et institutions sunnites à Bagdad, à Bassora et dans d'autres villes.

À Bassora, six membres d'une même famille, dont un enfant de quatre ans, ont été tués hier par des hommes armés dans un marché de cette ville.

Enfin cinq soldats américains ont été tués et trois portés disparus dans un accident provoqué par des inondations dimanche dans l'ouest de l'Irak.

Les chefs de la diplomatie américaine Condoleezza Rice et britannique Jack Straw ont mis en garde hier contre tout retard supplémentaire dans la formation d'un nouveau gouvernement en Irak, où la violence tue de plus en plus. Ils se sont gardés de prendre partie dans la dispute sur le choix d'un premier ministre.

AUCUN MORT DANS CET ÉCRASEMENT AU DELAWARE



AP

Un avion-cargo militaire géant avec 17 personnes à bord s'est écrasé hier peu après son décollage d'une base militaire au nord-est de Dover dans l'État américain du Delaware, ont indiqué des responsables militaires, précisant que tous ses occupants avaient survécu. Plusieurs d'entre eux ont toutefois été blessés et hospitalisés. Selon le capitaine John Sheets, un porte-parole du Air Force Mobility Command, certains des occupants « ont été transportés à l'hôpital ». D'autres, a-t-il précisé, semblent être sortis indemnes de l'accident et se sont éloignés eux-mêmes de l'avion, sans aide. La chaîne de télévision CNN a diffusé des images de l'appareil brisé en trois et des camions de pompiers à côté. L'un des toboggans à l'arrière de l'avion était déployé. L'avion cargo C-5, le plus gros avion de transport de l'armée de l'air américaine, se dirigeait vers la base aérienne de Ramstein en Allemagne quand il s'est écrasé à 6 h 30, heure locale. L'avion a essayé en vain de faire demi-tour après avoir constaté des problèmes peu après son décollage. *AFP*

De Villepin évincé au profit de Sarkozy

150 manifs aujourd'hui contre le CPE en France

■ PARIS (AFP et AP) — Le premier ministre de la France, Dominique de Villepin, apparaît déjà comme le grand perdant politique de la crise du contrat jeunes, dépossédé du dossier au profit de son rival, Nicolas Sarkozy, qui a été appelé à la rescousse en tant que chef du parti au pouvoir, l'Union pour un mouvement populaire (UMP).

Abroger le Contrat de première embauche (CPE). Tel est le nouveau mot d'ordre des syndicats, qui organisent aujourd'hui une nouvelle journée de grèves et de manifestations dans toute la France. Cette cinquième journée de mobilisation nationale en deux mois intervient alors que la majorité, sous l'égide du ministre français de l'Intérieur, M. Sarkozy, s'apprête à vider de sa substance le projet du premier ministre.

Le président de la République, Jacques Chirac, est intervenu hier pour demander que la proposition de loi UMP soit rédigée « en totale cohérence » avec le gouvernement.

Quelque 150 manifestations sont prévues aujourd'hui dans toute la France. À Paris, le défilé partira à 14 h, heure locale, de la place de la République en direction de la place d'Italie. De nombreux préavis de grève ont également été déposés dans le secteur public comme dans le privé, avec des perturbations attendues dans les transports.

Les syndicats espèrent mobiliser autant que mardi dernier. Entre un et trois millions de personnes, selon les sources, étaient alors descendues dans la rue.

« Que reste-t-il de Dominique de Villepin ? » s'interrogeait hier le quotidien de droite *Le Figaro*. Il est toujours « pour le moment à son poste. Mais dans quel état ? » ajoutait le journal, alors que *Le Parisien* titrait : « Sarkozy, premier ministre bis ».

Pour ne pas désavouer son fidèle lieutenant Villepin, le président Jacques Chirac a préféré promulguer la loi instituant le très controversé CPE, une arme conçue par le premier ministre pour faire reculer le fort chômage des jeunes, plutôt que d'ordonner une nouvelle délibération parlementaire.

Mais, simultanément, le chef de l'État a enterré *de facto* le CPE en décidant qu'une nouvelle loi viendrait en corriger les points litigieux, afin de réduire la période d'essai de deux ans à un an et d'introduire l'obligation de motiver un licenciement.



Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur

De fait, en imaginant cette pirouette législative inédite, le président a redistribué les cartes : il a confié la conception de la nouvelle loi aux parlementaires de l'UMP, sans pouvoir ignorer que Sarkozy, président du parti, s'emparerait aussitôt du dossier.

Dès l'allocution de M. Chirac terminée, Sarkozy a fait à son tour une déclaration solennelle pour se féliciter d'une « décision de sagesse ».

Et il a aussitôt multiplié les coups de téléphone personnels aux responsables syndicaux, en se disant « chargé par le gouvernement de prendre un peu en main les discussions ». « On sent bien que notre interlocuteur n'est plus le premier ministre », a remarqué le leader du syndicat CFDT, Jacques Chérèque.

Le président du parti centriste l'Union pour la démocratie (UDF), François Bayrou, a fustigé la « délégation de pouvoirs » accordée à l'UMP au détriment du gouvernement et de son premier ministre. Un leader socialiste, Julien Dray, a dénoncé « la prise de pouvoir » de Sarkozy.

UN PM COMPROMIS

Alors qu'une réunion des instances de l'UMP était prévue hier soir pour fixer la future ligne de conduite sur le CPE, Dominique de Villepin, qui s'est offert une séance de cinéma pour décompresser depuis la fin de semaine, a tenté de montrer qu'il tenait toujours le gouvernail.

Il a réuni ses ministres au grand complet hier matin. Objectif : « fixer le cap des prochains mois ».

En chute vertigineuse dans les sondages, Villepin a assuré ne pas être homme à « baisser les bras » et être prêt à rebondir. Mais ses chances pour les élections présidentielles de 2007 semblent désormais sérieusement compromises, pour le plus grand bonheur de son rival qui tient ainsi sa revanche.

Car Villepin comptait sur le CPE pour prendre Sarkozy de vitesse dans la course aux présidentielles et imposer une image de réformateur avisé du modèle social français devant Sarkozy, l'homme de la « rupture ».

Après 10 semaines de crise grandissante, le tandem exécutif Chirac-Villepin, impuissant à la résoudre, en est aujourd'hui réduit à attendre que l'ennemi Sarkozy sauve la droite du naufrage. Ce qui permet au président de l'UMP de se poser, contre toute attente, en artisan du dialogue social

EN BREF

ÉTATS-UNIS

Le Capitole évacué

■ WASHINGTON — Le Capitole, le bâtiment surmonté d'une coupole abritant les deux Chambres du Congrès à Washington, a été évacué hier midi en raison d'une panne d'électricité attribuable à une surcharge, a annoncé une porte-parole de la police du Capitole. Cette évacuation est intervenue alors que ni le Sénat ni la Chambre des représentants n'étaient en session. Une heure et demie plus tard, l'électricité était rétablie et le Sénat pouvait débuter ses travaux de la semaine comme prévu. La dernière fois que la police du Capitole avait ordonné une évacuation remonte au 8 février. Un bâtiment annexe du Sénat avait été vidé de ses occupants en raison d'une alerte à « une substance dangereuse » trouvée au grenier, qui s'était finalement révélée inoffensive. *AFP*

Élue de caractère

■ WASHINGTON — La police du Capitole a annoncé hier qu'elle avait transmis à la justice les résultats de son enquête sur une altercation avec Cynthia McKinney, une représentante noire de Géorgie qui avait reproché à des policiers de ne pas l'avoir reconnue en raison de leur racisme. En entrant dans un des bâtiments de la Chambre des représentants la semaine dernière, Mme McKinney avait négligé de passer sous le portique de sécurité, comme c'est le privilège des élus du Congrès. Or un agent qui ne l'avait pas reconnue l'avait hélée pour qu'elle se soumette aux contrôles de sécurité, selon plusieurs récits de l'incident parus dans la presse. Comme Mme McKinney poursuivait sa route, l'agent aurait fini par lui toucher le coude — ou lui attraper le bras, selon des versions divergentes — et elle se serait vigoureusement défendue en lui assénant un coup de téléphone portable, ce qu'elle n'a pas confirmé, évoquant seulement une « confrontation malheureuse ». *AFP*

ITALIE

Dernier duel télévisé

■ ROME — Attaqué sur sa politique fiscale, le leader de centre-gauche Romano Prodi a voulu rassurer les Italiens hier soir devant Silvio Berlusconi qui a beaucoup promis, mais a perdu son sang-froid plusieurs fois, lors du dernier duel télévisé avant les législatives des 9 et 10 avril. Dominé dans l'ensemble par un Romano Prodi efficace dans ses répliques et clair dans son argumentation, le débat a été marqué dans les dernières secondes par un coup de théâtre de Silvio Berlusconi, qui a promis aux Italiens de supprimer la taxe foncière communale sur les nouvelles constructions. La promesse pourrait faire mouche, car entre 70 et 80 % des Italiens sont propriétaires de leur habitation. *AFP*

THAÏLANDE

Il se dit vainqueur

■ BANGKOK — Le premier ministre Thaksin Shinawatra a affirmé hier soir que son parti avait remporté les élections législatives de la veille malgré un boycottage sans précédent et il a tendu la main à l'opposition pour sortir de l'impasse. Confronté à un important vote protestataire notamment à Bangkok, M. Thaksin, riche homme d'affaires de 56 ans converti à la politique, a déclaré que son parti avait obtenu environ 57 % des voix à l'échelle nationale, selon des chiffres officieux, tout en admettant que cette victoire pourrait être insuffisante pour mettre fin au conflit sans précédent que traverse le pays. Le chef du gouvernement sortant n'a exlu aucune hypothèse et a proposé la création d'une commission indépendante de sages qui serait chargée de trouver une issue à la crise. *AP*

L'horreur en Sierra Leone : Taylor plaide non coupable

■ FREETOWN, Sierra Leone (AP et AFP) — Des doigts coupés sur un pont, un enfant dessinant le couteau ensanglanté avec lequel il a tué, un chien mangeant un cadavre, une famille mangeant un autre chien... La comparution hier de Charles Taylor au Tribunal spécial pour la Sierra Leone (TSSL) réveille le souvenir des atrocités de la guerre civile libérienne qui contamina le pays voisin.

La tenue du procès de Taylor à Freetown semble de plus en plus improbable, le TSSL ayant demandé de pouvoir siéger à La Haye, où se trouve la Cour pénale internationale (CPI), invoquant notamment des raisons de sécurité. L'ex-président du Liberia a plaidé non coupable, hier, aux 11 chefs d'accusation pesant contre lui eu égard à des crimes contre l'humanité.

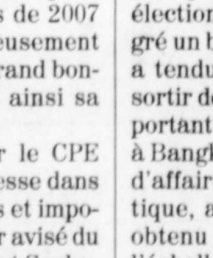
En mai 1990, cinq mois après le début de l'invasion du Liberia par les forces de Taylor, Michelle Faul s'était rendue derrière les lignes rebelles pour l'agence Associated Press. Elle pleure encore à cette évocation.

La première fois qu'elle a vu Taylor, cet économiste débonnaire formé aux États-Unis, portant barbe et lunettes, les villageois l'accueillaient comme le sauveur qui chasserait le dictateur sanguinaire et corrompu Samuel Doe. Taylor portait deux amulettes, pour se protéger des balles, selon l'un de ses combattants.

Taylor n'a certes pas été blessé dans la guerre qui commença au Liberia avant de gagner la Sierra Leone. Mais le carnage qu'il a déclenché a fait trois millions de morts, davantage causées par les machettes que par les balles. Et rien que le premier siège de Monrovia aura vu mourir de faim 40 000 personnes. En Sierra Leone voisine, les rebelles soutenus par Taylor pratiquaient les mutilations systématiques pour terroriser les civils, demandant à leurs victimes de choisir, « manches longues ou manches courtes ».

Taylor a également été le fondateur en Afrique des armées d'enfants-soldats, ces gamins parfois âgés de sept ans, complètement drogués et armés de fusils parfois plus grands qu'eux.

Arrêtant les voitures à des barrages improvisés, ils volaient argent et cigarettes. Un jour, la correspondante de la BBC, Elizabeth Blunt, décida de leur donner plutôt des bonbons et gâteaux, et Michelle Faul crut sa dernière heure venue. Mais ils réagirent comme des enfants : avec enthousiasme. Après la guerre, la journaliste d'AP a vu un garçon de 12 ans fondre en larmes et déchirer son dessin d'un couteau maculé de sang rouge : une façon de tourner la page.



Charles Taylor

On se souviendra aussi de la férocité de ces hommes de Taylor affublés de robes de mariées volées, de perruques blondes ou rouges, de masques de Mickey ou de Donald. Un matin, Faul, qui cherchait à situer les rebelles près de Monrovia, a vu sur un pont des doigts encore accrochés à la rambarde. Leurs propriétaires avaient fini noyés dans la rivière. Les vivres manquèrent rapidement dans la capitale assiégée. les rebelles avaient coupé le téléphone, l'eau et l'électricité. L'horreur continuait...

ACCLAMÉE PAR LA CRITIQUE.
APPLAUDIE PAR LE PUBLIC.

mazda3

Les Mazda3.
Les plus vendues
au Québec
depuis 2 ans*.

PREMIÈRE DE CLASSE
DE SA CATÉGORIE
Pour une 3e année consécutive
Le Guide de l'auto 2006

CLÉ D'OR
Meilleur véhicule
(catégorie voitures compactes)
L'Annuel de l'automobile 2006

vroom-vroom



Mazda3 GT illustrée

Mazda3 Sport GT illustrée

MAZDA3 GX 2006

LOUEZ À PARTIR DE
198$
COMPTANT INITIAL DE 2 595 $

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

MAZDA3 SPORT GS 2006

LOUEZ À PARTIR DE
236$
COMPTANT INITIAL DE 2 495 $

mazda
www.mazda.ca

Vous trouverez beaucoup ***plus*** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA : PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

*Taux de location personnalisée Mazda : Offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda3 GX (D43S56AA00) et des Mazda3 Sport GS (D5SD56AA00) 2006 neuves de base. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 20 000 km par année. Frais de 12 ¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km par année disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription ou RDPRM en sus. • Rapports de l'AIAMC 2004-2005. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non-inclus dans les prix mentionnés. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 3 avril 2006.

PROGRAMME
MAZDA POUR
LES DIPLÔMÉS